

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 JUILLET 2016

**DELIBERATION N° : 20160712\_11**

**OBJET :** Bilan pluriannuel du Projet  
Educatif du Territoire – Année 2016

NOTA : Le Député-Maire certifie que le  
compte rendu de cette délibération a été  
affiché à la porte de la Mairie, le :

20 JUIL. 2016

Nombre des conseillers en exercice :  
**39**

Présents : 27  
Procuration : 6  
Votants : 33  
Abstention : 0  
Exprimés : 33

L'an deux mille seize, le douze juillet à dix-sept heures vingt huit minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Patrick LEBRETON, Député-Maire

LEBRETON Patrick - BAUSSILLON Inelda - MUSSARD Harry - MUSSARD Rose Andrée - VIENNE Axel - YEBO Henri Claude - LEBON Jean Daniel - MOREL Harry Claude - GERARD Gilberte - LEBON Guy - VIENNE Raymonde - JAVELLE Blanche Reine - GRONDIN Jean Marie - HOAREAU Claudette - LEBON Marie Jo - NAZE Jean Denis - HUET Marie Josée - HUET Henri Claude - COURTOIS Lucette - ETHEVE Corine - D'JAFFAR M'ZE Mohamed - BOYER Julie - PAYET Yannis - GEORGET Marilyne - HOAREAU Sylvain - FONTAINE Olivier - RIVIERE François

**Représentés**

LANDRY Christian représenté par BAUSSILLON Inelda  
BATIFOULIER Jocelyne représentée par VIENNE Axel  
LEBRETON Blanche représentée par MUSSARD Rose Andrée

LEJOYEUX Marie Andrée représentée par LEBON Jean Daniel

GUEZELLO Alin représenté par RIVIERE François  
FRANCOMME Brigitte représentée par FONTAINE Olivier

**Absents**

KERBIDI Gérald - HOAREAU Jeannick - ASSATI Marie Pierre - PAYET Priscilla - GUEZELLO Rosemay - MALET Harry

L'élue déléguée  
Inelda BAUSSILLON



Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame Raymonde VIENNE, 14ème adjointe, a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**DÉLIBÉRATION N° : 20160712\_11**

**OBJET :**

**Bilan pluriannuel du  
Projet Educatif du  
Territoire – Année  
2016**

### **NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE**

#### **Le Député-Maire expose :**

Suite à la parution du décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013, la Ville de Saint-Joseph a fait le choix de s'inscrire dans la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée d'août 2013.

En s'engageant dans la mise en œuvre du Projet éducatif territorial (PEDT), elle marque sa volonté d'offrir à l'ensemble des élèves de la Commune, des activités de qualité et diversifiées dans le cadre des Temps d'activités périscolaires (TAP), en lien avec la communauté éducative.

Le but recherché est de tirer parti de toutes les ressources du territoire et de créer des synergies pour garantir une plus grande continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire, en offrant à chaque enfant un parcours éducatif cohérent, de qualité et quelque soit son lieu d'habitation.

Les objectifs visés par la mise en place de ces TAP étaient :

1. La découverte d'activités nouvelles,
2. Le décloisonnement,
3. L'épanouissement de l'enfant,
4. La lutte contre le décrochage scolaire,
5. La lutte contre l'oisiveté.

La municipalité veut ainsi offrir aux élèves de l'ensemble des écoles situées sur son territoire, des activités identiques et de qualité afin de lutter contre les discriminations géographiques, sociales et scolaires. Elle souhaite offrir une égalité des chances à tous les élèves scolarisés dans les écoles de la Commune.

La Ville est engagée dans des conventions avec diverses institutions et la mise en œuvre du PEDT a permis de poursuivre des démarches partenariales initiées de longue date.

Ce sont trois textes réglementaires qui ont permis d'asseoir cette mise en œuvre :

- **Le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013** relatif à l'organisation du temps scolaire précisant le cadre réglementaire de cette réforme avec :
  - Une meilleure répartition des heures d'enseignement en classe sur la semaine,
  - Un allègement du nombre d'heures d'enseignement par jour,
  - Une programmation des séquences d'enseignement.
- **La circulaire n°2013-017 du 06 février 2013** relative à l'organisation du temps scolaire dans le premier degré et des activités pédagogiques complémentaires

- **La circulaire n° 2013 du 20 mars 2013** relative à la mise en place du PEDT

Reçu en préfecture le 20/07/2016

Reçu en préfecture le 20/07/2016

ID : 974-219740123-20160712-DCM20160712\_11-DE

A Saint Joseph, le choix a été fait d'orienter le PEDT autour de 4 axes prioritaires d'interventions auprès des enfants inscrits sur les Temps d'Activités Périscolaires :

- Sports novateurs
- Éveil aux langues
- Développement durable
- Culture

Depuis les nouvelles directives instaurées en 2015 suite aux événements tragiques du 7 janvier 2015 à Paris, l'axe **Citoyenneté** a ainsi été rajouté et mis en œuvre dès la rentrée d'août 2015.

Les projets pédagogiques ont été réalisés autour de ces 4 axes mais aussi en relation avec les projets d'école. Les Temps d'Activités Périscolaire ont été proposés aux élèves pour une durée de 2h30 par après-midi, à raison d'un après-midi par semaine par enfant et par cycle d'enseignement.

Sur l'ensemble des 3 années de fonctionnement du périscolaire, 67 % des enfants scolarisés ont pu bénéficier des TAP, entourés par une centaine d'animateurs, d'intervenants et de responsables d'animation.

Le bilan réalisé au bout des 3 années permet de mettre en exergue :

- les modalités de mise en œuvre et les évolutions apportées au fil des années ;
- les ressources humaines qui ont été nécessaires et leur accompagnement au quotidien ;
- les activités développées par cycle d'enseignement et leurs analyses ;
- les perspectives d'évolution

Il est donc demandé au conseil municipal :

- d'approuver le bilan réalisé au terme de la troisième année de fonctionnement des TAP dans les 25 écoles de la ville dont une école privée,
- d'autoriser le Député-Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

---

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le Député-Maire,

**Vu** le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** la note explicative de synthèse n°11,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à ***l'unanimité des suffrages exprimés*** :

**Présents : 27**

**Représentés : 6**

**Pour : 33**

**Abstentions : 0**

**Contre : 0**

**Article 1<sup>er</sup>**.- **APPROUVE** le bilan réalisé au terme de la troisième année de fonctionnement des Temps d'Activités Périscolaires dans les 25 écoles de la Ville dont une école privée.

**Article 2.-** **AUTORISE** le Député-Maire à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

**Article 3.-**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Invoyé en préfecture le 20/07/2016  
Révisé en préfecture le 20/07/2016  
Affiché le  
ID : 974-219740123-20160712-DCM20160712\_11-DE

Acte rendu exécutoire par télétransmission en  
Préfecture le :

Et publication ou notification

Du : 20 JUIL. 2016

Pour extrait certifié conforme,  
L'élue déléguée  
Inelda BAUSSILLON



Vu pour être annexé  
à la délibération  
n° 11 du conseil  
municipal du 12.10.2016  
Le Maire,

*L'élue déléguée*  
  
*Inelda BAUSSILLEN*

# PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE

## BILAN DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES AOUT 2013 A JUIN 2016



## Préambule

### L'essentiel sur la réforme des rythmes

La ville de Saint-Joseph a fait le choix de s'inscrire dans la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée d'août 2013.

En s'inscrivant dans la mise en œuvre du Projet éducatif territorial (PEDT) elle marque sa volonté d'offrir aux enfants de la commune des activités de qualité en faveur des enfants dans le cadre des Temps d'activités périscolaires (TAP), en lien avec la communauté éducative.

Son but est de tirer parti de toutes les ressources du territoire et de créer des synergies pour garantir une plus grande continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire et d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent, de qualité et quel que soit son lieu d'habitation.

La ville est engagée dans des conventions avec diverses institutions, la mise en œuvre du PEDT permet de poursuivre des démarches partenariales initiées de longue date.

Ce sont trois textes réglementaires qui permettent d'asseoir cette mise en œuvre :

- **Le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013** relatif à l'organisation du temps scolaire précisant le cadre réglementaire de cette réforme avec :

- Une meilleure répartition des heures d'enseignement en classe sur la semaine,
- Un allègement du nombre d'heures d'enseignement par jour,
- Une programmation des séquences d'enseignement.

- **La circulaire n°2013-017 du 06 février 2013** relative à l'organisation du temps scolaire dans le premier degré et des activités pédagogiques complémentaires

- **La circulaire n° 2013 du 20 mars 2013** relative à la mise en place du PEDT

A Saint Joseph, le choix a été fait d'orienter le PEDT autour de 4 axes prioritaires d'interventions auprès des enfants inscrits sur les Temps d'Activités Périscolaires :

- Sports novateurs
- Éveil aux langues
- Développement durable
- Culture

Depuis les nouvelles directives de 2015, faisant suite aux événements tragiques du 24 janvier 2015 à Paris, l'axe **Citoyenneté** a ainsi été rajouté et mis en œuvre dès la rentrée d'août 2015.

Les projets pédagogiques (exemple en annexe) ont été réalisés autour de ces 4 axes mais aussi en relation avec les projets d'école. Les Temps d'Activités Périscolaire ont été proposés aux élèves pour une durée de 2h30 par après-midi, à raison d'un après-midi par semaine par enfant et par cycle d'enseignement.

Les 10 écoles du secteur EST ont démarré dès la rentrée d'août 2013 et les 16 autres écoles des secteurs Ouest et Centre ont d'abord fonctionné sur le mode garderie de 14h45 à 15h20 jusqu'aux vacances d'octobre et ont ensuite mis en place l'après-midi libéré pour les TAP.

## SOMMAIRE

### Partie 1 : La mise en oeuvre

1. L'avant-projet
  - Grande mobilisation collective autour d'une démarche partagée
  - L'écriture du PEDT
    - a. les objectifs éducatifs du PEDT partagés
    - b. les effets attendus
    - c. les activités développées
  - Les partenaires
    - a. les partenaires institutionnels
    - b. les partenaires associatifs
    - c. les autres partenaires
2. Organisation des TAP
  - Aspect réglementaire
  - Une organisation spécifique
  - Une organisation évolutive
  - Les outils utilisés
  - Les outils créés
3. Inscriptions
  - Evolution par bassin de collèges
  - Tarification
  - La place des enfants en situations de handicap
  - Analyses

### Partie 2 : Organisation humaine

1. Un recrutement important
  - création d'un nouveau métier sur le territoire
  - mixité des publics recrutés
2. Un management au quotidien
  - l'axe formation
  - l'accompagnement journalier
  - la carte d'identité de l'animateur de Saint-Joseph
3. La ligne budgétaire la plus importante du projet
4. Évaluation des conditions de fonctionnement au quotidien

### **Partie 3 : Analyse des activités**

1. Les 4 axes développés autour des projets d'école
  - les actions menées par cycles
  - les intervenants
  - l'analyse
  
2. Les activités annexes
  - La pause méridienne
  - Le travail avec les ATSEM
  - la coordination avec la restauration scolaire
  - les activités en lien avec le service environnement
  
3. Investissement en matériel et fonctionnement au quotidien
  
4. Évaluations

### **Partie 4 : Conclusions et perspectives**

#### **ANNEXES : Outils créés**

- annexe 1 : fiche d'évaluation d'une journée TAP (3 parties)
- annexe 2 : fiche de préparation d'activités
- annexe 3: questionnaire de satisfaction des parents
- annexe 4 : évaluation des animateurs
- annexe 5: évaluation des responsables
- annexe 6 : macro-planning
- annexe 7: bilan de période
- annexe 8: commission cycle 1



## Partie 1 : La mise en œuvre

---

### 1) L'avant-projet

#### ◦ Grande mobilisation collective autour d'une démarche partagée

La mise en œuvre de cette réforme a nécessité de nombreux contacts, des réunions et échanges divers avec l'ensemble des partenaires.

Cette démarche a été concertée et partagée. L'inspection de circonscription de l'éducation nationale a été un partenaire privilégié dans l'élaboration de ce PEDT.

La première étape a consisté à recueillir l'avis des différents acteurs sur l'opportunité de la mise en œuvre de cette réforme dès 2013.

Cette démarche s'est mise en place grâce à la constitution d'un groupe projet, et il a suivi différentes étapes.

Il est possible d'identifier trois phases :

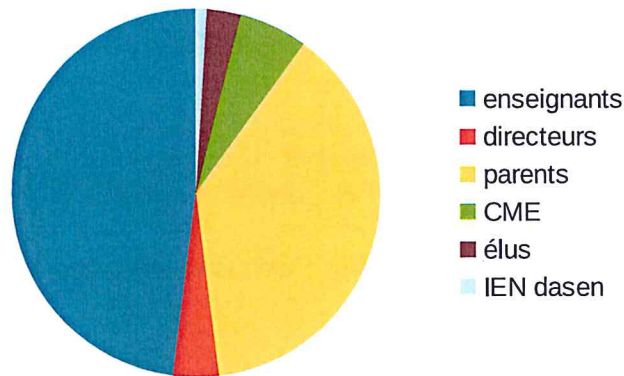
- une première phase : concertation et échanges les plus larges possibles
  - sur le choix de la mise en œuvre de la demi-journée travaillée,
  - réflexion avec le corps enseignant sur le calendrier optimum du déroulé de la semaine des 9 1/2 journées
- une deuxième phase : validation du choix
  - validation par l'autorité territoriale
  - validation par le rectorat de la proposition d'organisation de la semaine
- une troisième phase : élaboration du PEDT

L'ensemble de ces actions s'est déroulé suivant un calendrier qui a été très soutenu, partagé et qui a permis une réflexion commune. Plus d'une centaine de réunions ont été nécessaires pour proposer une organisation prenant en compte l'ensemble des composantes :

- DASEN
- Inspection de circonscription
- Concertation des parents d'élèves
- Directeurs des écoles
- Enseignants
- DRJSCS,

- Conseil Général / PMI
- Élus
- Conseils d'école
- Conseil Municipal des Enfants
- etc...

### Récapitulatif des personnes touchées à Saint-Joseph :



Le diagnostic du territoire a été réalisé entre janvier et juillet 2013 prenant en compte toutes les ressources :

- historiques
- géographiques
- démographiques
- économiques et sociales
- associatives
- infrastructurelles (établissement, sport, administration, ..)
- existants en terme d'accueil d'enfants ( acm, ...)
- dispositifs contractuels

#### ◦ **L'écriture du PEDT : les objectifs poursuivis en matière éducative et les effets attendus**

L'élaboration du Projet Éducatif Territorial formalise une démarche permettant à la collectivité de proposer un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école dans le respect des compétences de chacun et constitue un outil de collaboration locale.

##### **a. Les objectifs éducatifs du PEDT partagés**

Les activités qui ont été mises en place à partir des quatre thèmes sont :

- **Les sports novateurs**, autres que ceux pratiqués généralement dans le milieu scolaire ou qui sont déjà proposés par l'Ecole Municipale des Sports (hand-ball, foot-ball, basket, lutte et natation). Les interventions ont privilégié la découverte d'activités sportives comme la thèque, ultimate, speedball, speedminton... Avec piscine et babygym pour les maternels.
- **La Culture**, sujet très vaste qui va de la culture réunionnaise à celle du reste du monde en passant par la musique, le théâtre, la fabrication d'instruments ou encore les contes et légendes.
- **L'éveil aux langues**, principalement réalisé autour de la découverte de l'anglais, nous avons pu également voir des projets autour de la langue créole, et des notions abordées en espagnol, italien ou encore portugais.
- **Le développement durable**, outre le tri-sélectif ou les économies d'énergie qui sont des gestes à répéter au quotidien, cet axe a été surtout travaillé autour de la connaissance de son environnement direct, du patrimoine naturel et paysager et la préservation de celui-ci. De plus, les activités manuelles ont été réalisées pour la grande majorité avec des matériaux de récupération.

Le développement de ces activités vise à :

- 1- La découverte d'activités nouvelles,
- 2- Le décrochage scolaire,
- 3- L'épanouissement de l'enfant,
- 4- La lutte contre le décrochage scolaire.

Le but recherché par la municipalité a été d'offrir une égalité des chances à tous les élèves scolarisés dans les 25 écoles implantées sur son territoire. A travers cette équité, elle veut lutter contre les discriminations géographiques, sociales et scolaires.

#### **b. Les effets attendus**

Les effets attendus peuvent se décliner comme suit :

- **découvrir des activités :**

Sur ce temps, les élèves peuvent sortir de l'école et pratiquer des activités sportives et culturelles de qualité auxquelles beaucoup d'entre eux n'ont pas accès par ailleurs.

- **apprendre à nager :**

La commune dispose d'un Centre Nautique mais sur le temps scolaire, les créneaux sont assez limités si bien que beaucoup d'élèves partent au collège sans avoir appris à nager.

C'est pourquoi, en lien avec l'éducation nationale, il a été envisagé de réserver plus de deux heures pour cette pratique dans le cadre des TAP, permettant aux enfants de disposer d'un temps plus important afin d'acquérir les fondamentaux de la natation.

- **développer et soutenir la découverte linguistique :**

En ce qui concerne les langues, dans certaines écoles, il n'y a plus d'intervenant en langues. Sur le temps périscolaire, des activités ludiques pourront être proposées aux élèves avec l'emploi d'autres langues.

- **éveil artistique :**

Par la mise en place de toutes ces activités, la municipalité espère obtenir l'adhésion d'un grand nombre d'élèves afin de leur faire découvrir un panel d'actions très variées existant sur le territoire et ailleurs.

- **partenariat famille/commune/école :**

Une importance sera accordée au suivi des enfants car les équipes en place ne souhaitent pas se substituer aux parents mais leur offrir une place importante dans le dispositif.

- **renforcement des connaissances :**

Les actions mises en place dans le cadre des TAP seront consacrées à la réalisation d'activités sportives, culturelles, artistiques et ludiques permettant aux enfants de renforcer les connaissances acquises à l'école ou en famille, mais également de développer d'autres compétences que celles académiques. Elles contribueront dans certains cas à favoriser entre autre le développement de la conscience et de l'estime de soi.

### **c. Les activités développées**

Les activités qui ont été proposées dans le cadre du PEDT sont essentiellement des activités d'initiation. Elles ont été proposées pour la plupart dans le prolongement des activités organisées par l'école.

Des possibilités ont été offertes en fonction des ressources existantes à proximité des établissements scolaires.

La participation de l'enfant ,qui est au CENTRE de toute l'organisation, est la pierre angulaire du dispositif. Il est acteur de l'activité, l participe au choix et ses idées sont partagées.

- **Les partenaires du projet**

Différents partenaires peuvent être identifiés dans le cadre de ce PEDT pour la commune.

#### **a. Partenaires institutionnels :**

- Le Rectorat
- La CAF
- Le conseil général (la PMI)
- la DRJSCS,
- la Ca Sud, ( inter communalité)
- la Ville
- la Caisse des écoles
- le CCAS
- ...

### **b. Les partenaires associatifs :**

L'ensemble des associations culturelles et sportives implantées sur le territoire communal sont en mesure de proposer des activités sportives, culturelles, artistiques ainsi que des actions dans le cadre du développement durable.

Quelques associations de quartier ont pu apporter des activités riches d'expérience pour les enfants comme les échanges inter-générationnels avec la Fédération des personnes âgées ou encore « *Joli Coeur* », mais également des actions culturelles avec les associations du territoire « *Les enfants de Mayotte* », « *Muzik nout passion* », « *les reinettes* » ou encore « *Jeux du Monde* ».

### **c. Les autres partenaires :**

Les parents ont une place importante et se sont impliqués notamment sur les activités « piscine » ou autre(s) sortie(s) extérieure(s).

Certaines personnes à titre individuel ont souhaité participer sous couvert d'une convention de bénévolat, avec des compétences particulières ou sans qualification.

**26 conventions** de bénévolat ont été réalisées au cours de ces trois années.

## **2) Organisation des TAP**

### **◦ Aspect réglementaire :**

#### **Textes de référence :**

- code de l'action sociale et des familles (CASF), notamment ses articles L.227-4, R.227-1 à R.277-16
- décrets n°2013-707 du 2 août 2013 relatif au projet éducatif du territoire et portant expérimentation relative à l'encadrement des enfants scolarisés bénéficiant des activités périscolaires dans ce cadre
- circulaire n° DJEPVA/DJEPVA A3/2014/295 du 5 novembre 2014 relative à la mise en place d'activités périscolaires dans les accueils collectifs de mineurs dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs.

Les TAP de Saint-Joseph fonctionnent selon l'assouplissement à titre expérimental du taux d'encadrement des accueils de loisirs périscolaires mis en place dans le cadre d'un PEDT à savoir :

- 1 animateur pour quatorze enfants mineurs âgés de moins de six ans (contre 1 pour 8 en accueil de loisirs hors PEDT)
- 1 animateur pour dix-huit enfants mineurs âgés de plus de six ans (contre 1 pour 12 en accueil de loisirs hors PEDT)

L'ensemble des accueils sont déclarés auprès de la DRJSCS et applique les instructions départementales en vigueur. Cette démarche nécessite une anticipation pour l'année n+1.

◦ **L'organisation spécifique de Saint-Joseph :**

En date du 19 avril 2013 dans le cadre de l'application de la réforme des rythmes scolaires, la Commune a sollicité le rectorat pour demander une dérogation au cadre réglementaire à l'organisation de la semaine scolaire.

Il s'agissait d'augmenter de 20 min par jour, 3 jours par semaine, la durée de l'enseignement pour permettre de dégager une après-midi par cycle pour l'organisation des Temps d'activités Périscolaires, comme le montre l'exemple ci-après.

Un an après la demande effectuée par la ville, le décret Hamon du 7 mai 2014 viendra confirmer cette organisation.

	8h	11h30	13h	15h20	
Lundi	Enseignement	Pause Méridienne	T.A.P (Mairie) cycle 2		<b>École A</b>
Lundi	Enseignement	Pause Méridienne	Enseignement cycle 3		
Mardi	Enseignement	Pause Méridienne	T.A.P (Mairie) cycle 3		
Mardi	Enseignement	Pause Méridienne	Enseignement cycle 2		
Mercredi	8h	11h	12h		
	Enseignement	A.P.C			
	8h	11h30	13h	15h20	
Jeudi	Enseignement	Pause Méridienne	T.A.P (Mairie) cycle 2		<b>École B</b>
Jeudi	Enseignement	Pause Méridienne	Enseignement cycle 3		
Vendredi	Enseignement	Pause Méridienne	T.A.P (Mairie) cycle 3		
Vendredi	Enseignement	Pause Méridienne	Enseignement cycle 2		

**ORGANISATION DES T.A.P A SAINT-JOSEPH :**

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Bas de Jean Petit	Cycle 3	Cycle 1		Cycle 2
Bézaves	Cycle 1			Cycle 2-3
Butor (élém et mat)	Cycle 1	Cycle 1	Cycle 3	Cycle 2
Carosse	Cycle 1	Cycle 2		Cycle 3
Centre	Cycle 3	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 1
Crête I	Cycle 1	Cycle 2-3		
Les Cryptomérias	Cycle 1	Cycle 2		Cycle 3
Goyaves	Cycle 1		Cycle 2	Cycle 3
Grand Coude			Cycle 1	Cycle 2-3
Grand Galet	Cycle 2-3	Cycle 1-2		
Jacques (élém et mat)	Cycle 1	Cycle 1	Cycle 3	Cycle 2
Jean Petit	Cycle 1	Cycle 3	Cycle 2	
Langevin	Cycle 3-2	Cycle 1	Cycle 1	Cycle 3-2
Lenepveu (élém et mat)	Cycle 3	Cycle 2	Cycle 1	Cycle 1
Lianes		Cycle 1	Cycle 2-3	
Matouta			Cycle 1-2	Cycle 2-3
Parc-à-Moutons	Cycle 1	Cycle 2		Cycle 3
Passerelle ( <i>jusqu' décembre 2014</i> )			Cycle 1-2	Cycle 2-3
Plaine des Grègues		Cycle 1-2	Cycle 1	Cycle 3
Vincendo (élém et mat)	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 1-3	Cycle 3
Sainte-Anne	Cycle 3		Cycle 1	Cycle 2

Cette organisation a été réalisée en collaboration avec l'Éducation Nationale afin de permettre la mise en œuvre d'animations pédagogiques de l'IEN et d'équilibrer le besoin en animateurs sur l'ensemble de la semaine.

Au fil des années, quelques modifications ont été apportées en fonction des besoins de l'Inspection et des contraintes budgétaires municipales.

◦ **Une organisation évolutive :**

La Ville a fait le choix dès le démarrage du projet de s'appuyer sur les personnes d'expérience du territoire en terme d'accueils collectifs de mineurs pour mettre en œuvre le PEDT.

Les personnes ressources des œuvres organisatrices de centre de loisirs et du CCAS ont été associées à l'élaboration du diagnostic.

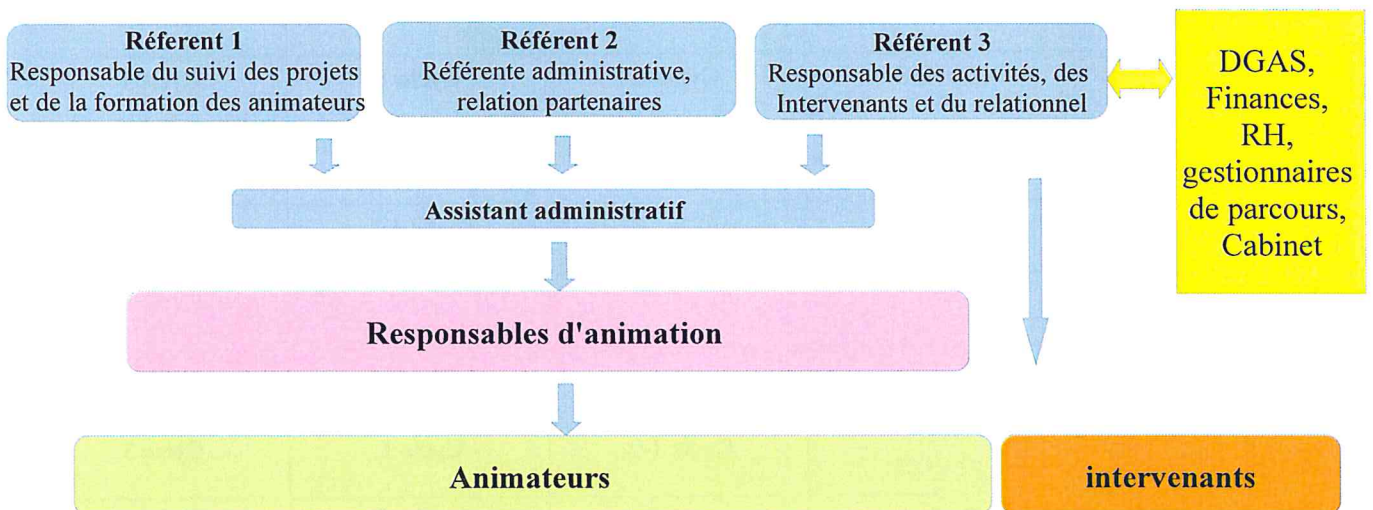
A l'issue de cette phase de préparation, 3 personnes ont été positionnées à des postes de référents du service périscolaire, chacun avec des missions spécifiques :

- administratives,
- actions de terrain.

D'autres ont intégré le projet sur un poste de directeur de centre, que nous avons « dénommé » : responsable d'animation, pour ne pas faire écho avec le directeur d'école et créer ainsi des confusions dans la communication auprès des familles.

La base des équipes d'animation a été constituée par les animateurs réguliers des centres de loisirs, avec une expérience avérée dans le domaine.

**Organisation du service :**



Les 2 premières années de fonctionnement des TAP, chaque site avait son propre responsable et son équipe d'animation. Cela avait l'avantage de faciliter la mise en place des activités quotidiennes et de permettre une communication permanente avec les familles, le personnel des écoles et le corps enseignant face à cette organisation, qui comme chaque nouveau projet, créait quelques interrogations et des changements d'habitudes.



La difficulté résidait dans un aspect plus technique des TAP. Des animateurs qui fonctionnaient dans des écoles de 2 ou 3 jours de TAP par semaine devaient effectuer 1 ou 2 autre(s) jour(s) dans une autre école pour compléter leur nombre d'heures contractualisées. Il était très difficile pour eux d'intégrer un autre fonctionnement (chaque école ayant ses propres spécificités et un contexte local particulier ainsi que et les projets d'animation et pédagogiques d'équipes différentes).

Pour faire face aux diverses absences dans les équipes, certains étaient contraints de faire des remplacements dans d'autres écoles pour respecter le taux d'encadrement et cela engendrait les mêmes problématiques.

De plus, en fonction de la composition des équipes d'animation, nous avons pu constater que certaines étaient plus dynamiques que d'autres, et proposaient plus de qualités éducatives et pédagogiques.

Face à ces constats, nous avons opté à la rentrée de 2015-2016 pour un fonctionnement en accueil multi-sites, dispositif réglementaire qui permettait plus de souplesse.

Ainsi, un responsable d'animation pouvait gérer 3 à 4 écoles à la fois sans dépasser les 300 mineurs par jour comme le veut la réglementation. Il a sous sa responsabilité une équipe d'animation élargie avec un adjoint par sites, un seul projet pédagogique et peut ainsi être garant de l'égalité d'accès à des activités de qualité, gérer les absences en interne pour son groupement d'école.

Les compétences des uns et des autres peuvent ainsi être mis à profit de plusieurs écoles à la fois. Les animateurs étaient ainsi moins dispersés et avaient une certaine stabilité géographique et en terme de projets.

Les réunions hebdomadaires entre les référents, les responsables et les adjoints permettent d'assurer un temps d'échanges régulier ainsi qu'un suivi des projets et de fonctionnement.

### Evolution des objectifs :

*La première année*, année de lancement d'un tout nouveau projet sur le territoire, a été centrée sur les aspects :

- **organisation**
- **fonctionnement**
- **sécurité.**

Un travail de terrain conséquent a été réalisé pour s'assurer que tout était mis en œuvre pour assurer la sécurité des enfants (gestion des sorties, endroits utilisés pour les activités, protocoles des soins, positionnement des animateurs dans les activités, etc... ).

*La seconde année* a été axée sur l'instauration d'une **culture commune** en terme de pédagogie et d'objectifs à atteindre. La mixité des profils et des expériences des responsables faisait que nous ne parlions pas le même langage, ce qui engendrait des incompréhensions chez les animateurs.

Et *enfin la troisième année* on est passé sur des « **coachings** » individuels des responsables et des adjoints suite au passage en multi-sites en les aidant à prendre leur place de « manager ». Nous avons fait évoluer la structuration du service avec la mise en place de commissions et d'outils visant à accompagner au mieux les animateurs dans leurs missions.

◦ **Outils utilisés :**

Plusieurs outils sont utilisés pour assurer le fonctionnement des TAP d'un point de vue réglementaire et conventionnel :

- **Projet éducatif :** Il est élaboré par la municipalité, et présente les conceptions éducatives et politiques qui seront développées en faveur du public accueilli.
- **Projet pédagogique :** il contient le rappel les objectifs à atteindre et l'organisation des accueils et les programmes qui sont mis en place en tenant compte des projets des écoles.
- **Règlement intérieur TAP :** Il vient mettre en exergue le devoir de chacun et il définit l'ensemble des règles de vie et du fonctionnement des TAP à l'attention des familles.
- **Agréments DJSCS :** Chacun de nos 26 accueils sont déclarés auprès de la DJSCS et font l'objet de mise à jour régulière de la fiche complémentaire en fonction du mouvement des équipes.
- **Convention d'utilisation partagée des locaux :** mise en place entre la municipalité et les écoles afin de cadrer la mise à disposition des classes ou espace durant le temps périscolaire.
- **Convention de bénévolat :** mise en place par la municipalité pour permettre l'accès aux TAP des parents ou autres volontaires dans un cadre réglementaire, précisant les engagements de chacun.
- **Bilan pédagogique :** Réalisé à la fin de chaque année scolaire, il explique le fonctionnement, présente les équipes d'animation, les activités mises en œuvre en lien avec le projet pédagogique.
- **Recueil des états de présences :** Produit en chaque fin de mois, ces données permettent de centraliser la présence réelle des enfants sur les TAP, par jour et par âge. Ces informations serviront à l'élaboration des fiches d'activités bilan pour la CAF.

◦ **Outils Créés :**

Au fil des années, nous avons développé un certain nombre d'outils suite à divers constats effectués mais également en fonction des besoins. Offrir un cadre de fonctionnement le plus adapté aux équipes et adapter les outils ont été les lignes directrices du service.

Ainsi, plusieurs outils ont été développés :

- **Protocole d'accueil d'un nouvel agent :** récemment réalisé ce document permet de recenser les différentes informations à communiquer au nouvel agent : qu'est ce que le PEDT ? une organisation de service, des informations pratiques sur l'administratif et la collectivité, les horaires, les fiches de poste, la présentation du lieu de travail...

- **Fiche de poste** : elle vient détailler entre autres les missions primaires et secondaires, l'autonomie et les responsabilités de l'animateur.
- **Règlement intérieur du personnel** : il permet de présenter le cadre d'intervention à respecter : respect du cadre réglementé des ACM, les règles de bonne conduite (tenue vestimentaire, langage auprès des enfants,...), certaines conditions de travail, l'hygiène, la formation, la sécurité.
- **Macro-planning** : Calendrier annuel qui retranscrit les différents documents à rendre durant toute l'année scolaire. Cela permet aux équipes d'anticiper et de rendre en temps et en heure les documents demandés.
- **Fiche de préparation d'activités** : outil mis en place qui permet de cadrer le champ d'intervention des animateurs. Cette fiche est par la suite étudiée par le responsable d'animation pour en vérifier les différents critères attendus (en lien avec le projet pédagogique, adaptée au public, ..). Cela permet également de garder une traçabilité des activités réalisées par les animateurs, qui pourront échanger leurs travaux.
- **Évaluation des animateurs, des responsables** : permet de faire un point régulier sur leurs fonctions au sein du PEDT. Ce temps d'échange permet de définir un parcours individuel et de répondre aux besoins des agents.
- **Fiches d'évaluation d'une journée TAP** : servent de ligne conductrice pour les référents et les responsables pour évaluer sur les différents temps d'une journée des équipes (préparation, pose méridienne et TAP).
- **Fiche repère d'une animation réussie** : contient les différentes phases qui doivent être prises en compte par les animateurs au cours d'une activité. Elle passe par la préparation, l'apport éducatif, la sensibilisation, l'organisation spatiale et matérielle, la qualité d'animation, les re - médiations possibles et le retour au calme.
- **Bilan de période** : permet de faire le point sur le déroulement de chaque projet, mais aussi de voir l'évolution de chacune des équipes au sein des écoles, d'identifier les différentes problématiques rencontrées (relationnel, espaces, matériels, ..)
- **Questionnaire d'évaluation pour les parents** : transmis en 5ème période de chaque année, ce questionnaire permet aux parents de s'exprimer sur les TAP et de faire un retour sur ce qu'ils pensent des activités proposées et des équipes d'animation.
- **Demande de mise à disposition ( infrastructures sportives ou culturelles, intervenants, matériels spécifique, ...)** Ce document permet une trame unique de correspondance avec l'ensemble des services compétents et d'établir un suivi des demandes (réception, date de traitement, suite accordée,etc...)
- **6 commissions spécifiques , accompagnement à l'activité** :  
  
Une disparité en terme de qualité pédagogique des activités existe compte tenu de la diversité et la spécificité des compétences des agents.

Cela était d'autant plus vrai entre les différents cycles d'enseignement. Les CAP de Petite Enfance sont beaucoup plus à l'aise avec les enfants de maternelles et un peu moins avec les enfants de plus de 6 ans, notamment le cycle 3.

L'inverse a pu également être vérifié pour les diplômés BAFA. C'est à ce titre que les responsables d'animation ont constitué 4 commissions spécifiques afin de créer des réseaux susceptibles d'accompagner et d'aiguiller les agents dans les domaines où ils ont les plus de difficultés : cycle 1, cycle 2, cycle 3 et commission sportive.

L'objectif vise à harmoniser les pratiques et constituer un groupe de conseils et de force de proposition. Chaque commission dispose d'un recueil de documents et de fiches d'activités.

Ci-dessous les objectifs définis par les responsables par commission :

CYCLE 1	
Objectif général	Harmonisation des pratiques
Objectifs pédagogiques	- Développer la confiance en soi, l'autonomie et la créativité - Développer la prise de conscience du monde qui l'entoure
Objectifs spécifiques	- Éveiller les sens - Permettre l'expression artistique - Développer l'imagination - Développer la psychomotricité - Valoriser le public - Favoriser les activités orales

CYCLE 2	
Objectif général	Favoriser l'ouverture d'esprit, la curiosité et la créativité
Objectifs pédagogiques	- Inciter le développement individuel - Inciter le développement collectif - Inciter à la créativité
Objectifs spécifiques	- Favoriser les activités d'expressions - Créer un esprit de groupe - Favoriser les activités créatives - Favoriser les activités de découverte

CYCLE 3	
Objectif général	Amener l'enfant vers une autonomie
Objectifs pédagogiques	- Développer la culture des enfants - Développer le sens des responsabilités, les valeurs chez les enfants - Valoriser les compétences - Susciter la curiosité - Développer l'esprit scientifiques des enfants

Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquer les enfants dans la conception d'un projet</li> <li>- Initier les enfants aux sciences</li> <li>- Utiliser différents outils multimédias</li> <li>- Favoriser les activités d'expressions</li> <li>- Utiliser le sport comme facteur de cohésion</li> </ul>
-----------------------	--

SPORTS	
Objectif général	Harmoniser les compétences des animateurs
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les connaissances physiologiques et sportives des enfants de 3 à 12 ans</li> <li>- Outiller les animateurs sur la conduite d'une séance sportive</li> </ul>
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constituer des fiches d'activités sportives par tranche d'âge</li> <li>- Créer des projets communs en fonction des cycles</li> <li>- Constituer un groupe d'animateurs référents sportifs par multi-sites</li> </ul>

En parallèle, 2 autres commissions ont été créées pour accompagner les projets communs à l'ensemble des TAP de Saint-Joseph qui se font en parallèle des projets travaillés sur l'année : commission citoyenneté et commission du patrimoine.

PATRIMOINE	
Objectif général	Connaître et nous approprier notre patrimoine
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre conscience du monde qui nous entoure</li> <li>- S'approprier des notions historiques et géographiques de son quartier et de sa Ville</li> <li>- Impliquer les enfants dans la conception des projets</li> </ul>
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de questionnaires pour le recensement du patrimoine par quartier</li> <li>- Permettre les échanges inter-générationnels</li> <li>- Création de jeux spécifiques</li> <li>- Acquérir de nouvelles expériences : reportages, interviews, prises de vue</li> </ul>

CITOYENNETÉ	
Objectif général	Participer à la formation des citoyens de demain
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser sur les droits de l'enfant</li> <li>- Aborder les valeurs de la République</li> <li>- Développer le sens civique, le respect d'autrui et de ses différences</li> </ul>

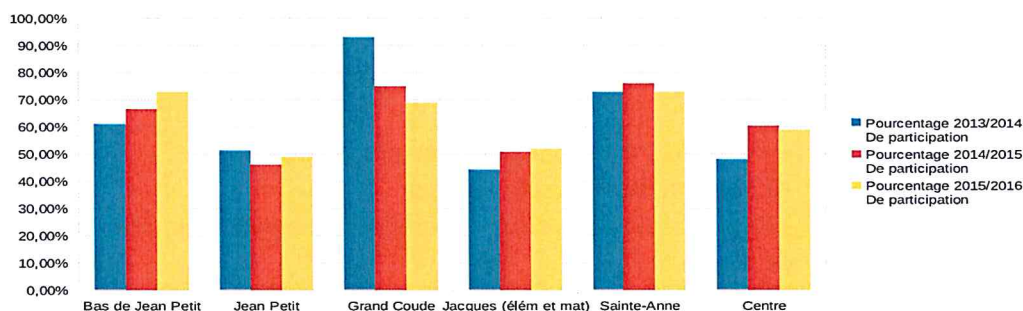
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Illustration des droits de l'enfant (sur divers supports)</li> <li>- Présentation progressive des droits de l'enfant et comparaison avec ceux d'autres pays</li> <li>- Mettre en place un concours "école propre" et/ou « embellissement des cours d'école »</li> <li>- Actions de mise en pratique du permis piéton</li> <li>- Favoriser l'accueil et l'intégration des enfants porteurs de handicap dans les TAP</li> <li>- Créer un support sur la diversité culturelle de la Réunion et de l'unité qui les " RASSEMBLE".</li> <li>- Créer un règlement pour la pause méridienne en partenariat avec le CME -Conseil Municipal des Enfants » (les enfants acteurs du projet)</li> </ul>
-----------------------	---

### 3) Inscriptions

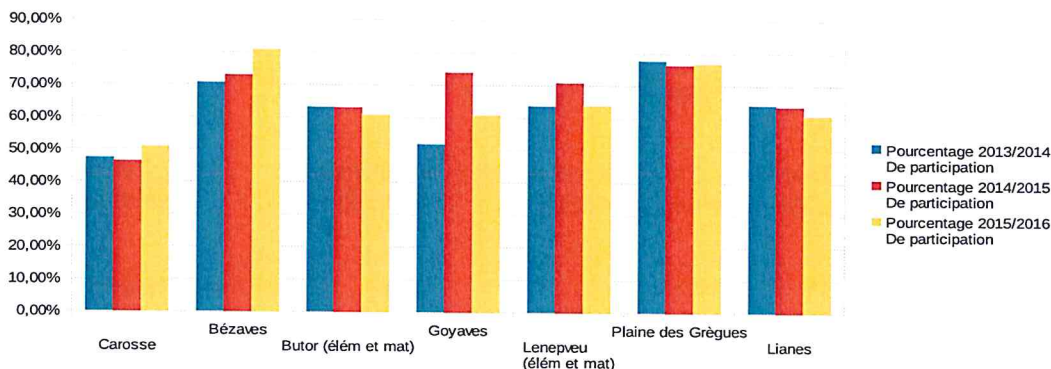
Les chiffres des inscrits au périscolaire ont été stables sur l'ensemble des 3 années. Les inscriptions évoluent différemment sur les différents sites en fonction des projets qui attirent ou non les enfants mais aussi en fonction de la composition des équipes.

◦ **Evolution par bassin de collège :**

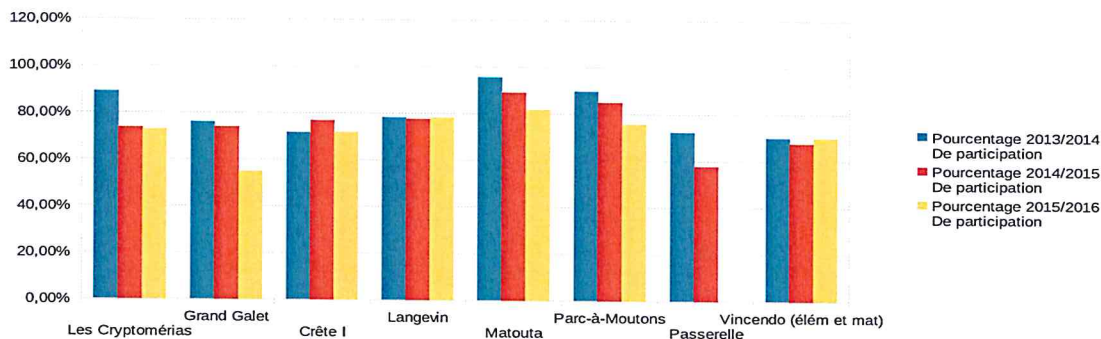
Ecole Secteur Centre	Pourcentage 2013/2014 De participation	Pourcentage 2014/2015 De participation	Pourcentage 2015/2016 De participation
Bas de Jean Petit	60,97%	66,67%	73,00%
Jean Petit	51,16%	46,22%	49,00%
Grand Coude	92,95%	75,00%	69,00%
Jacques (élém et mat)	44,00%	50,85%	52,00%
Sainte-Anne	72,60%	76,06%	73,00%
Centre	47,81%	60,49%	59,00%



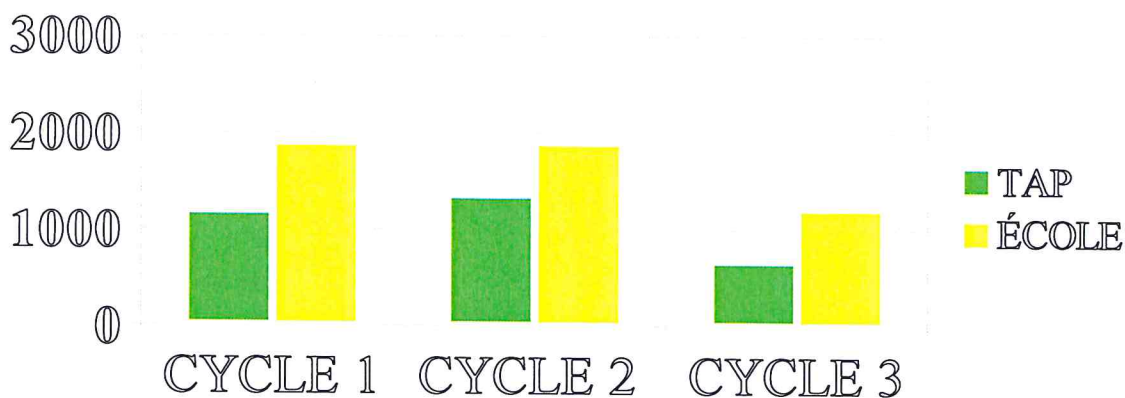
École Secteur Ouest	Pourcentage 2013/2014 De participation	Pourcentage 2014/2015 De participation	Pourcentage 2015/2016 De participation
Carosse	47,28%	46,41%	51,00%
Bézaves	70,51%	73,03%	81,00%
Butor (élém et mat)	63,07%	63,19%	61,00%
Goyaves	51,72%	74,07%	61,00%
Lenepveu (élém et mat)	63,72%	70,96%	64,00%
Plaine des Grègues	77,73%	76,47%	77,00%
Lianes	64,00%	63,77%	61,00%



École Secteur Est	Pourcentage 2013/2014 De participation	Pourcentage 2014/2015 De participation	Pourcentage 2015/2016 De participation
Les Cryptomérias	88,95%	73,86%	73,00%
Grand Galet	76,00%	74,00%	55,00%
Crête I	71,69%	76,92%	72,00%
Langevin	78,18%	77,67%	78,50%
Matouta	95,45%	89,19%	82,00%
Parc-à-Moutons	89,70%	85,07%	76,00%
Passerelle	72,34%	57,89%	0,00%
Vincendo (élém et mat)	69,88%	67,71%	70,00%



**Répartition des inscriptions par cycle d'enseignement :**



◦ **Tarification**

L'équipe municipale a fait le choix de demander une participation symbolique d'un euro afin de permettre au plus grand nombre de familles d'inscrire leur enfant sur les Temps d'Activités Périscolaires.

◦ **La place des enfants en situation de handicap:**

	Nombres d'enfants en situation de handicap	Nombre d'inscrits au PEDT	Type(s) de handicap des enfants accueillis sur les TAP
La Crête 1	2	1	- Handicap moteur
La Crête 2	4	3	- Déficience visuelle - Dysphasie - Autiste
Vincendo Maternelle	6	3	Trouble du comportement
Vincendo Élémentaire	13	8	Pas de renseignement
Parc-à-Mouton	2	2	Pas de renseignement
Langevin	1	0	Pas de renseignement
Les Jacques Maternelle	1	1	Déficience visuelle
Les Jacques Élémentaire	6		
Sainte-Anne	1	1	Handicap moteur
Butor Maternelle	1	0	Trisomie
Butor Élémentaire	1	1	Autiste
Centre	6	6	Autiste-Trisomie-Trouble du comportement
Bas de Jean Petit	4	4	Pas de renseignement
Plaine des Grègues	6	5	Pas de renseignement
Les Lianes	1	1	Pas de renseignement
Lenepveu	UE IMS : 18 Ecole: 7	UE IMS : 18 Ecole: 7	Handicap multiples
Mme CARLO	2	0	Autiste
<b>TOTAL</b>	<b>80</b>	<b>61</b>	<b>76 %</b>



Les enfants en situation de handicap ne bénéficient pas de la présence de leur AVS( auxiliaire de vie scolaire désormais dénommés AESH – Accompagnants des élèves en situation de handicap) sur les Temps d'Activités Périscolaires. Si cela peut être intéressant pour certains enfants dans le cadre de leur évolution, cela n'est pas du tout adapté pour d'autres qui ont un besoin permanent d'accompagnement individualisé. Certains parents conscients de cette difficulté ont pris la décision de ne pas inscrire leurs enfants sur les TAP.

Les animateurs sont souvent démunis et nous devons réorganiser notre fonctionnement pour permettre des binômes voir des trinômes sur des groupes déjà réduits. Il est difficile pour ce personnel non formé à ce type d'encadrement de proposer des activités et/ou des projets adaptés. Les compétences internes sont insuffisantes et cette situation mériterait un plan d'actions.

Toutefois, nous avons pu répondre favorablement à des situations spécifiques comme par exemple, accompagner une jeune handicapée moteur à la piscine, ou accompagner quotidiennement un autre enfant sur la pause méridienne. Les enfants de l'IMS( Institut médico social de Saint-Joseph) sont accueillis par le biais d'une convention sur les TAP de Lenepveu avec la présence de leurs éducateurs spécialisés. Les activités se déroulent bien mais il conviendrait de faire des préparations communes régulières pour être au plus près des besoins et obtenir des transferts de compétences.

- **Analyses des inscriptions:**

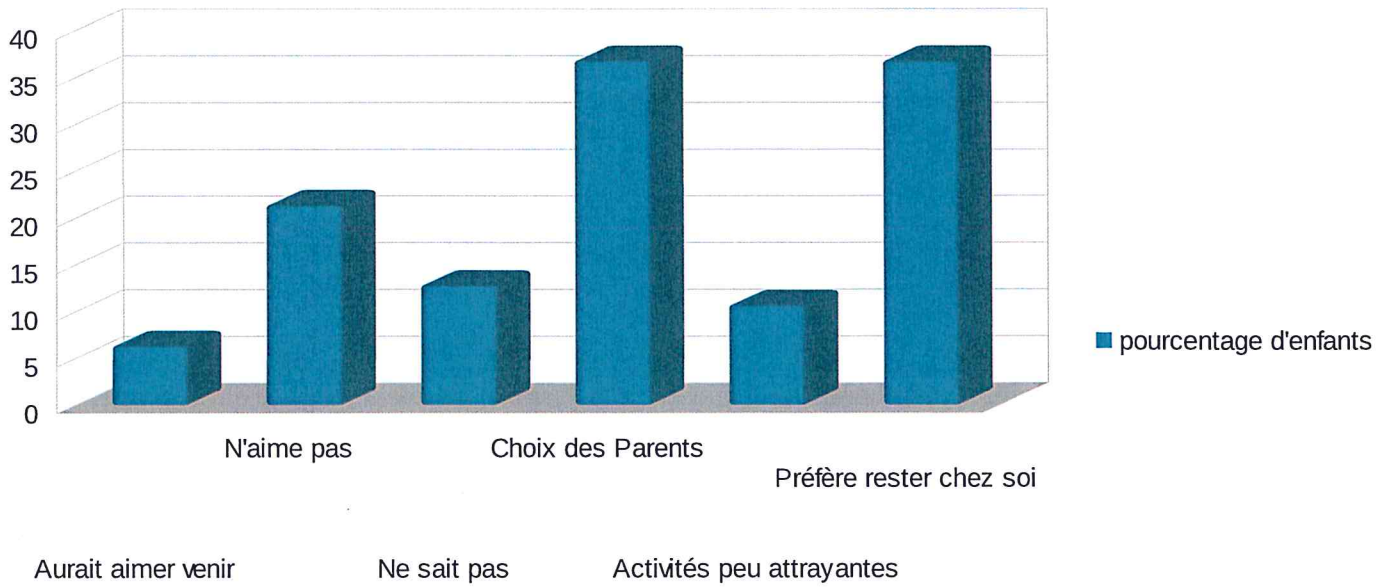
**Les chiffres ont été réguliers sur les 3 ans, et nous avons quasiment la même répartition d'inscription dans les cycles.**

- **Cycles 1** : 61% d'inscrits
- **Cycle 2** : 71% d'inscrits
- **Cycle 3** : 55 % d'inscrits

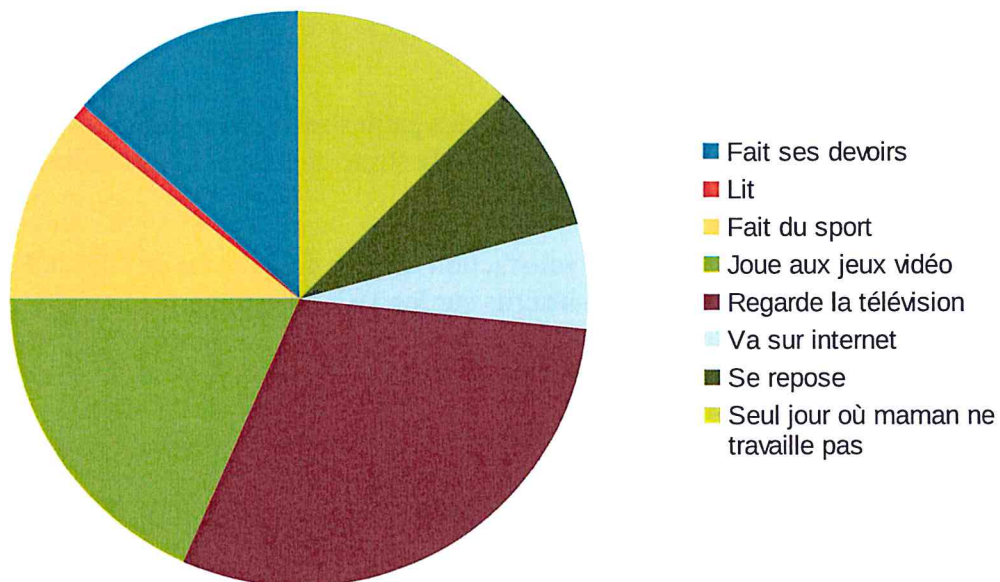
Beaucoup d'enfants du cycle 1, notamment des petites sections, ne sont pas inscrits sur les TAP car les parents préfèrent les récupérer pour faire la sieste chez eux. Les enfants du cycle 2 sont les plus nombreux et les plus assidus aux TAP.

Nous avons réalisé une enquête de satisfaction auprès des enfants de CE2, CM1 et CM2 qui représentent presque la moitié des non-inscrits sur les TAP du cycle 3.

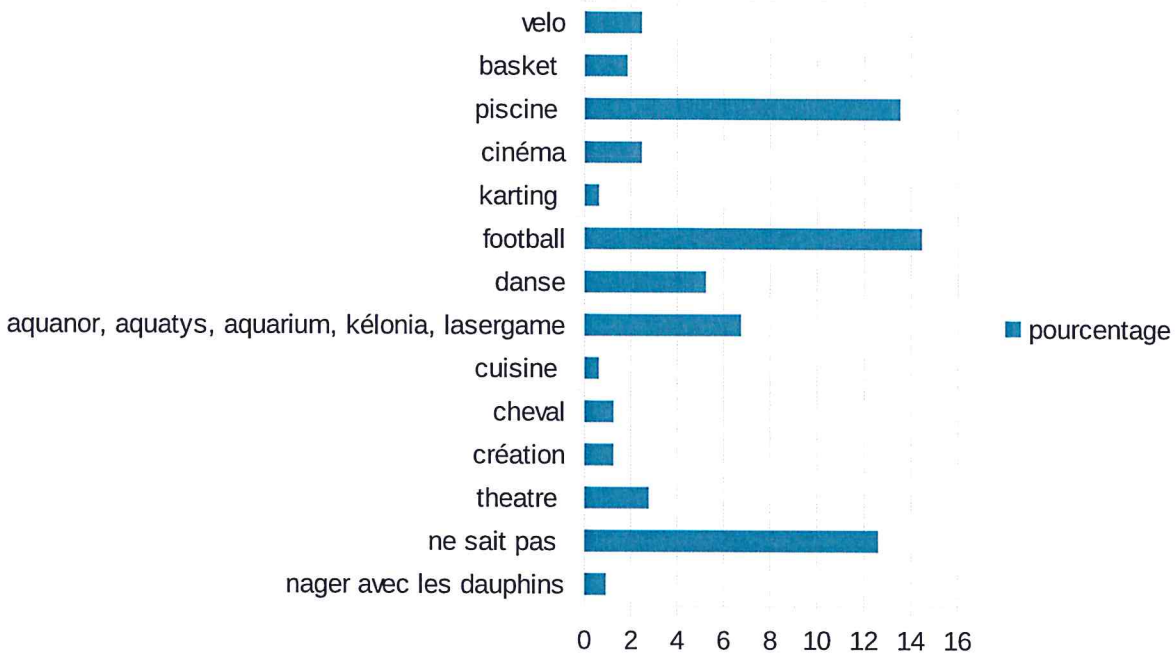
Sur un échantillon de 325 enfants interrogés sur l'ensemble des écoles voici la synthèse de leur réponse :



Les enfants ont pu expliquer pourquoi ils préfèrent rester chez eux au cours de l'après-midi TAP. Il s'avère que les enfants non inscrits ont d'autres activités et profite de ce temps libéré pour se reposer, faire leur devoir ou profiter de leur parent. Presque la moitié des enfants de 8-11 ans passent cet après-midi là devant un écran.



Nous leur avons demandé quelles activités ils auraient aimé faire s'ils étaient inscrits au péricolaire. Les réponses sont très variées, passant de la baignade avec les dauphins à diverses sorties extérieures à Saint-Joseph, mais globalement ils ont des préférences sportives.



## Partie 2 : Organisation humaine

---

### 1) Un recrutement important

#### ◦ Création d'un nouveau métier sur le territoire

Outre dans les centres de loisirs ou autres actions ponctuelles en direction des mineurs, les habitants de la Saint-Joseph connaissent peu le métier d'animateur qui se veut saisonnier et associé à des activités de vacances ou de garderie.

Au début de la mise en place du projet TAP, les familles étaient un peu soucieuses de confier leurs enfants à des inconnus dont l'appellation résonnait encore péjorativement dans les esprits. Mais qu'est-ce qu'est concrètement un animateur ?

L'animateur périscolaire conçoit, organise et développe des animations culturelles, artistiques ou encore sportives, scientifiques ou multimédia, à l'attention des enfants des écoles.

A travers ces animations, il mène des interventions sociales, socioculturelles et d'éducation permanente. Sa fonction consiste à susciter et stimuler la création, l'éducation, la socialisation, le développement de la personne via des animations qu'il aura mises au point. Il se doit donc de bien connaître l'environnement et les spécificités du public accueilli afin de proposer des animations adéquates.

Dans tous les domaines d'activités, l'animateur favorise la constitution et l'expression du groupe qu'il anime. Il gère la dynamique, les éventuels conflits et fait respecter les règles de vie collective. Il veille aussi au respect de l'individu, de ses besoins et de son évolution au sein du groupe. On peut distinguer les animateurs « spécialistes » d'un public ou d'une technique particulière, des animateurs « généralistes » qui possèdent à la fois des compétences techniques et organisationnelles. Sans oublier les animateurs « responsables » qui occupent des fonctions d'encadrement et de gestion, que nous appelons les responsables d'animation.

La Commune a fait un effort considérable pour assurer l'encadrement des enfants sur les Temps d'Activités Périscolaires et d'être en conformité à la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs. Le service d'animation compte en moyenne 106 agents.

#### **Voici les chiffres du nombre d'emplois aidés affectés au PEDT sur les 3 ans :**

- 2013 : 80
- 2014 : 97
- 2015 : 88
- 2016 : 97

9 personnes du CCAS, et de différents services de Mairie ont été affectés à ce nouveau service.

Les animateurs travaillent 4 jours par semaine sous le principe des horaires annualisés du temps de travail, et bénéficient des congés durant les vacances scolaires. Les responsables, eux, travaillent 5 jours avec réunions, formations, accompagnement et gestion administrative qui se déroulent chaque mercredi.

***Journée type d'un animateur :***

8h30 – 11h00 : Préparation, recherches, écriture des projets d'animation, et fiches activité

11h00 – 11h30 : Pause

11h30 – 12h50 : Repas avec les enfants, surveillance active (coin lecture, jeux de société)

12h50 – 15h20 : Temps d'Activités Périscolaires

15h20 – 16h00 : Rangement, Débriefing de la journée

◦ **Mixité des publics recrutés :**

	2013-2014	2014-2015	2015-2016
BAFA/BAFD	36	56	62
CAP Petite Enfance	23	19	5
Autres : BAPAAT, BPJEPS, Moniteur éducateur, ...	11	7	10
Non diplômés ou stagiaires	27	15	37

**2) Un management au quotidien :**

◦ **Axe de formations:**

Ce métier d'animateur a demandé un accompagnement et des formations importantes des agents pour leur permettre d'assurer leur mission en toute sécurité et de manière outillée.

Plusieurs domaines ont été abordés en peu de temps et permettre une formation en mode accéléré.

Que ce soit par des organismes de formation, le CNFPT, les formations en interne ou encore de nos collègues de l'Éducation Nationale ou des Instituts, il a été proposé à nos agents de manière continue divers domaines pour les accompagner au quotidien .

- **Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA):**

Le BAFA permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

La formation préparant à l'obtention de ce brevet a pour objectifs :

1° De préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité ;
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

2° D'accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant :

- De transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité ;
- De situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- De construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination ;
- D'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

**Pour obtenir le BAFA, l'agent doit suivre deux sessions de formation théorique et un stage pratique qui se déroulent obligatoirement dans l'ordre suivant :**

- **une session de formation générale**, qui permet d'acquérir des notions de bases pour assurer les fonctions d'animation (de 8 jours minimum)
- **un stage pratique**, qui permet de mettre en œuvre ses acquis et son expérimentation (14 jours effectifs minimum) ;
- **une session d'approfondissement** (de 6 jours minimum) ou de qualification (de 8 jours minimum) qui permet d'approfondir, de compléter, d'analyser ses acquis et besoins de formation.

## Détail des agents partis en formation sur les 3 années scolaires :

	Juillet à décembre 2013	2014	2015	Janvier à juillet 2016
BAFA Général	14	5	9	23
BAFA Approfondissement	11	10	9	13
Nombre d'agents diplômés	11	10	9	13

- **Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur (BAFD) :**

Le BAFD permet d'encadrer, à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

La formation au BAFD a pour objectif de préparer le directeur à exercer les fonctions suivantes :

- Élaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps ;
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation ;
- Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil ;
- Développer les partenariats et la communication.

La formation au BAFD doit permettre d'accompagner le directeur vers le développement d'aptitudes lui permettant de transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.

La formation théorique est dispensée par des organismes de formation habilités par le ministère de la jeunesse et des solidarités actives.

**Pour obtenir le diplôme BAFD, le candidat doit suivre deux sessions de formation théorique et deux stages pratiques qui se déroulent obligatoirement dans l'ordre suivant :**

1. **une session de formation générale**, qui permet d'acquérir les notions de bases permettant d'exercer les fonctions de directeur et de construire son projet personnel de formation (9 ou 10 jours) ;
2. **un stage pratique** en tant que directeur ou d'adjoint de direction, destiné à mettre en œuvre les acquis de la session de formation générale sur l'ensemble des fonctions (14 jours) ;


3. **une session de perfectionnement**, qui permet de compléter vos acquis par des séquences de formation adaptées (6 jours) ;
4. **Un second stage pratique** en tant que directeur, qui permet de perfectionner ses compétences (14 jours).
5. **Rédaction d'un bilan de formation**

Voici le détail des agents partis en formation sur les 3 années scolaires :

	Juillet à décembre 2013	2014	2015	Janvier à juillet 2016
BAFD Général	13	1	1	3
BAFD Approfondissement	0	3	0	6
Nombre d'agents diplômés	0	1	2	0



• **Formation CNFPT**

Envoyé en préfecture le 20/07/2016  
 Reçu en préfecture le 20/07/2016  
 Affiché le   
 ID : 974-219740123-20160712-DCM20160712\_11-DE

Thème	Nombre d'Agent	Jours prévus	Heures prévues	Total Heures réalisées
S01. Maintien des Acquis BNSSA	1	13	78	78
P4. Recyclage Premier Secours en Equipe 1 (PSE1) ex DSA	1	1	6	6
K2. Enfance et bienveillance	1	2	12	12
P5. Utilisation du défibrillateur externe semi-automatique (DSA)	1	0,5	3	3
IT355. Fonctionnement des collectivités territoriales	1	6	36	36
P4. Hygiène des locaux	1	0.5	1	1
IL250. L'animation sur les temps périscolaires	1	4	24	24
SXOE.A. Adaptation des emplois d'avenir à la fonction publique territorial	9	2	12	108
P5. Formation Initiale Sauveteurs Secouriste du Travail	25	2	12	300
NY002. Test de positionnement préparation concours d'éducateur territorial des APS	6	1	6	36
T480. Educateur des APS, Préparation méthodologique aux épreuves écrites du concours	2	7,5	45	90
RS205. Enseigner les activités physiques et sportives à l'école primaire : la natation	2	5	30	60
GK505. Travailler avec sérénité en intervention sociale	1	3	18	18
JL101. Les responsabilités au quotidien en situation d'accueil	2	3	18	36
IL250. L'animation sur les temps périscolaires	1	4	24	24
IL308. Créer des animations et/ou des spectacles avec de jeunes enfants	2	5	30	60
JL313. Comment initier le jeune enfant aux arts plastiques	1	5	30	30
MA201. Développer sa performance au sein d'une équipe	1	4	24	24
LL257. L'accueil de la famille et de l'enfant handicapé dans les structures petite enfance	7	4	24	168
OF114. Les concepts financiers et comptables	1	4	24	24
HA280. Sensibilisation à la lutte contre les discriminations	1	1	6	6
ML318. Comptines, jeux de doigts et chansons à gestes	3	2	12	36
GL325. Développer une compétence interculturelle en situation professionnelle, un défi	1	3	18	18
GL208. Les activités de jeu et le développement de l'enfant	3	3	18	54
GA102. Développer et optimiser ses capacités de lecture et d'expression orale	1	4	24	24
HK640. Les réparateurs du lien social	1	6	36	36
SXYB3. Animation et encadrement d'une équipe au quotidien	2	3	18	36
SXYB2. Planifier, organiser et contrôler l'activité d'une équipe	2	3	18	36
A216. Rédaction de comptes rendus	1	4	24	24
L247. Conflit, agressivité et opposition du jeune enfant	1	3	18	18
SX2A1. L'accueil physique et téléphonique des publics	1	4	24	24
SX2SI. Sport et développement durable	1	2	12	12
<b>TOTAL</b>	<b>85</b>	<b>114,5</b>	<b>685</b>	<b>1462</b>

• **Formations dispensées par les responsables de services de la Mairie et du CCAS :**

<b>Intitulé de la formation</b>	<b>Formateur</b>	<b>Nombre d'heures</b>	<b>Profil</b>	<b>Agents touchés</b>
Sensibilisation au développement durable	Pascal Bigot / Valérie Hoareau (3DCV)	3	Tous	104
Formation jardin	Stéphane VITRY. Pépinière de Saint-Joseph	3	Volontaires	36
Geko Vert	Via la 3 DCV association Nature Océan Indien : Vincent CRECHET et Michaël SANCHEZ	3	Volontaires	36
Ateliers maternels	Karine Carlier – Educatrice de Jeunes Enfants - CCAS)	3	Agents diplômés BAFA et sans qualification	56
Ateliers maternels 2nd niveau	Karine Carlier – Educatrice de Jeunes Enfants - CCAS)	3	Agents diplômés BAFA et sans qualification	53
L'animation des enfants de 6-11 ans	Samuel Rivière (BEATEP) – Willy Bigot (BAFD) – Référents Périscolaires	3	Agents diplômés CAP Petite Enfance et sans qualification	42
Sécurité – Organisation – Pédagogie en ACM	Samuel Rivière (BEATEP) – Willy Bigot (BAFD) – Référents Périscolaires	3	Tous	110
Sports innovants	Klore Bruno – Laurent Fontaine et Claire Lebon (Licences STAPS)	3	Responsables et agents volontaires	36

• **Formation dispensée par l'Inspection de la circonscription de Saint-Joseph et Saint-Philippe.**

<b>Intitulé de la formation</b>	<b>Formateur</b>	<b>Nombre d'heures</b>	<b>Profil</b>	<b>Agents touchés</b>
L'Autorité	Nathalie Le-Mignant CPC – bassin sud	3	Tous	142
Sensibilisation au Handicap	Patrick Mézino IEN ASH	3	Tous	104
Agrément natation	Alain Dostes CPC - EPS	2	Volontaires	30
Informatique	Amemoutou Bruno Animateur TICE	3	Volontaires	18
Gestion de conflits	Laurent Piétri IEN Nathalie Le-Mignant	3,50	Responsables d'animation	18

- **Institut Médico-Social, père Favron**

Intitulé de la formation	Formateur	Nombre d'heures	Profil	Agents touchés
Sensibilisation au handicap	Équipe médicale et paramédicale de l'IMS	4	Animateurs des écoles où existe une CLIS	42

- **Direction de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale :**

Intitulé de la formation	Formateur	Nombre d'heures	Profil	Agents touchés
Outils d'évaluation	Marion Serviable DJSCS	3	Responsables d'animation et les référents	21

**RECAPITULATIF :**

Formateurs	Nombre de formation	Nombre d'heures dispensées	Nombre d'agents touchés
Éducation Nationale	5	31 heures 30	312
IMS	1	8 heures	42
DJSCS	1	3 heures	21
Services mairies	8	64 heures	473

- **Un accompagnement journalier :**

Outre l'accès à diverses formations, les animateurs et les responsables sont accompagnés régulièrement par les 3 référents du périscolaire selon leur spécificité.

Des visites de terrain régulières permettent d'être au plus près de la réalité et d'accompagner et conseiller chacun par rapport à leur questionnements et leur difficultés.

Les référents s'assurent également que toutes les conditions de sécurité sont prises en compte dans le fonctionnement des TAP. Des fiches d'évaluation ont été instaurées pour les 3 temps forts d'une journée périscolaire :

- **Temps de préparation du matin :** vérifications de pièces obligatoires, états des présences, préparation des activités, mise en situation, cohérence avec le projet pédagogique, respect du planning, rôle du responsable, ...
- **Temps d'animation pause méridienne :** actions de restauration, actions d'animation, fonctionnement général, registre de sécurité, ...
- **Temps d'animation périscolaire :** accueil, sensibilisation, lieu d'activités, aménagement, contenu, animation, retour au calme, ...

Une fiche de suivi a été créée à l'attention des responsables multi-sites afin de faire le point régulier en terme de management, de fonctionnement et d'organisation avec des conseils d'amélioration et d'objectifs à atteindre.

- **La carte d'identité de l'animateur de Saint-Joseph:**

Les animateurs sont souvent surpris en début de leur prise de fonction du professionnalisme, du cadre réglementaire et des exigences formulées.

Comme beaucoup dans l'opinion publique, ils pensaient qu'animer rimait avec garderie et mise en place d'activités dites « occupationnelles ».

Beaucoup d'entre eux sont à leurs premières expériences professionnelles et demandent un accompagnement important notamment en ce qui concerne les règles du travail (respecter les horaires, droits et devoirs du salarié, posture ..) mais également les aspects techniques du métier (sécurité, responsabilité, projets d'animation, ...).

Certains doivent faire un énorme travail sur eux-même pour lutter contre leur timidité ou leur côté introverti. D'autres encore confondent autorité et autoritarisme. Et ce sont là les points noirs qui empêchent une bonne prise en charge d'un groupe d'enfants et de mener l'activité.

Les débuts sont généralement très difficiles pour les nouveaux qui ont beaucoup d'informations à ingérer, c'est à ce titre que le protocole d'accueil des nouveaux agents a été créé. Ce protocole sert à accompagner au mieux l'agent dans sa prise de fonction et devrait permettre également d'instaurer un parcours de formation et d'accompagnement adéquat.

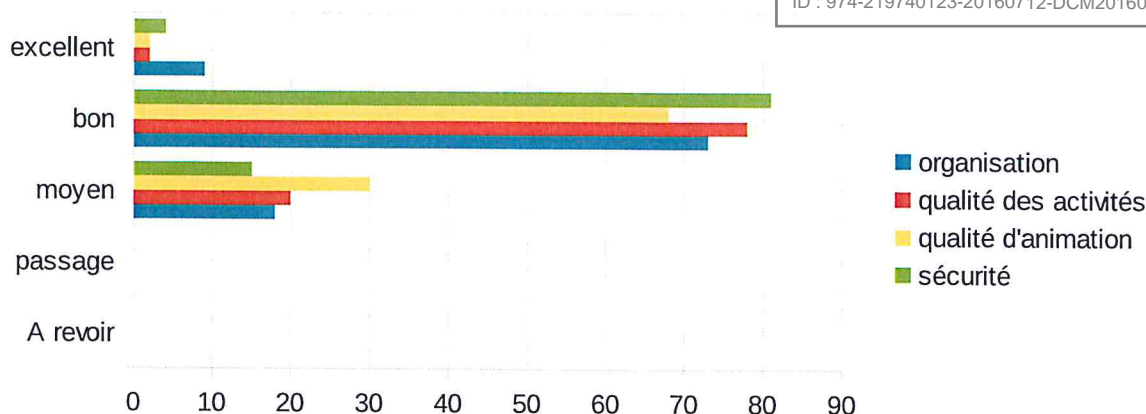
Il est réalisé un entretien initial après quelques jours de prise de poste pour donner à l'animateur un aperçu sur ses qualités et ses lacunes, accompagné d'objectifs à atteindre à court terme.

Les animateurs ont été évalués 2 fois par an (en décembre et en juin). Ces évaluations sont faites en 2 temps :

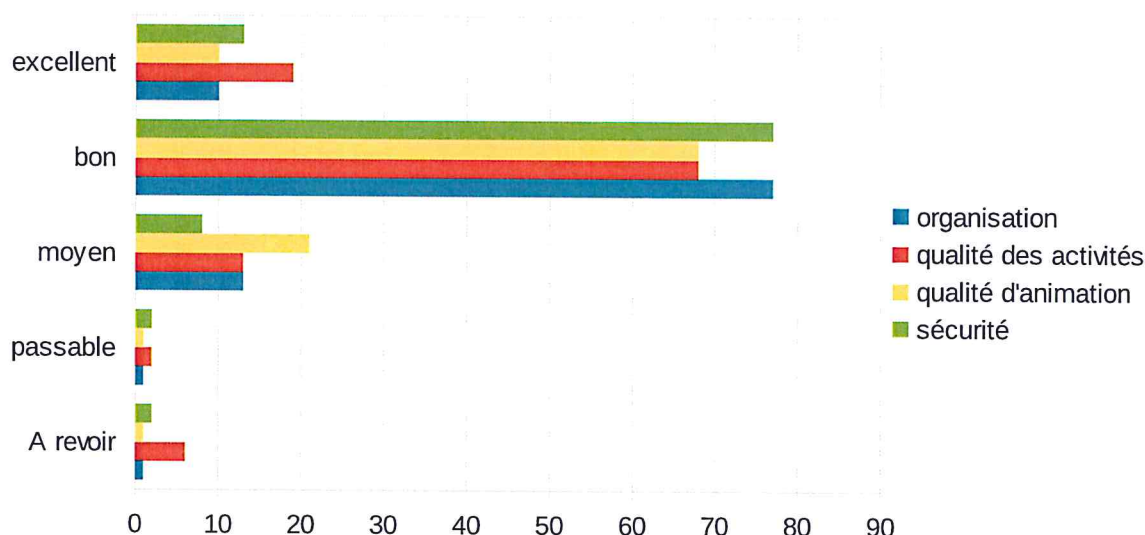
- 1) **auto-évaluation** : cela permet d'apprécier si l'animateur est conscient de ses capacités et de son action auprès des enfants. Certains peuvent en effet être trop sûrs d'eux ou rester sur leurs acquis et d'autres au contraire peuvent avoir tendance à se sous-estimer.

-2) **évaluation de l'animateur par le responsable** : réalisé en présence de l'animateur, le responsable peut faire un point précis avec les explications directement avec l'agent. Il permet d'échanger, de conseiller et de définir des objectifs à atteindre à court, à moyen et à long terme.

*Animateurs auto-évalués en fin d'année scolaire:*



*Animateurs vus par leur responsable en fin d'année scolaire :*



Les chiffres montrent que certains animateurs ont tendance à se sous-estimer par rapport à leur qualité d'animation, qu'ils sont généralement bien organisés mais que leur responsables attendent plus d'eux en terme de qualité d'activités (apport éducatif et pédagogique) et quelques uns doivent continuer à se perfectionner sur les procédures et aspects liés à la sécurité des enfants (réglementation spécifique, formation secourisme pour tous, ...) et sur la construction de projets.

Mais globalement les animateurs sont jugés « bons » dans l'ensemble des points d'évaluation et on peut mesurer les évolutions et leur épanouissement entre le début et la fin de contrat.

*Et les responsables ?*

Les responsables sont également évalués à 2 niveaux :

-1) **par leur équipe d'animation** : Il est toujours délicat de demander à une équipe d'évaluer son responsable et d'obtenir les remarques les plus sincères possibles mais tout est fait dans un souci de progression.

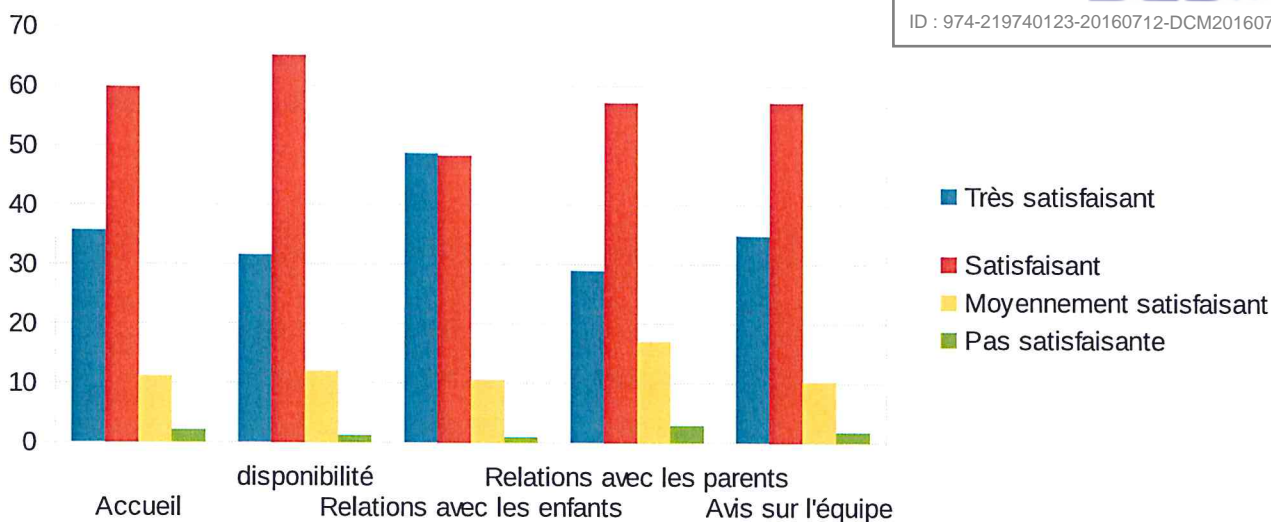
Les animateurs ont donc la possibilité de renseigner la grille d'évaluation de manière anonyme (ou non) et de la transmettre aux référents directement.

Nous estimons, en effet, qu'il est important de tenir compte des avis des animateurs dans la technique de management de leur responsable et de s'assurer qu'elle convienne à leur personnalité et concordante à un épanouissement de chacun.

<b>SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS DES RESPONSABLES</b>					
<b>1. Organisation générale</b>	Excellent(e)	Bon(ne)	Moyen(ne)	Passable	A revoir
	33%	64%	0%	0%	0%
<i>Commentaire</i>	Les responsables ont une bonne organisation en général. Les informations sont diffusées à temps. Des consignes claires, le partage de documents et d'outils est apprécié.				
<b>2. Conseils, disponibilité et écoute</b>	32%	64%	1%	0%	0%
<i>Commentaire</i>	Les responsables sont à l'écoute, conseillent leur équipe et donnent des idées. Certains ne sont cependant pas suffisamment disponibles et ont du mal à déléguer certaines tâches.				
<b>3. Montre l'exemple</b>	30%	60%	4%	0%	0%
<i>Commentaire</i>	Les responsables sont encouragés à jouer leur rôle d'animateur, ce qui est apprécié par l'équipe. Cela encourage les animateurs à faire de leur mieux. Certains responsables ne se remettent pas toujours en question.				
<b>4. Sécurité (physique et affective)</b>	40%	53%	1%	0%	0%
<i>Commentaire</i>	Les responsables assurent en général la sécurité des enfants: ils savent les rassurer, gérer les difficultés ...				
<b>5. Relationnel</b>	36%	59%	1%	0%	0%
<i>Commentaire</i>	Les responsables ont plutôt une bonne relation avec tout le monde. Ils savent rester professionnels.				
<b>6. Management</b>	35%	58%	1%	0%	0%
<i>Commentaire</i>	La plupart des responsables sont capables de gérer leur équipe. Certains animateurs remarquent qu'ils sont à jour dans leur dossier. Pour certains, il leur est conseillé de ne pas hésiter à affirmer davantage leur position hiérarchique.				
<b>La plupart des animateurs jugent leur responsable comme étant à l'écoute, motivé et motivant, de bon conseil. Certains sont reprochés de manquer d'autorité ou encore de ne pas être suffisamment disponibles sur le terrain.</b>					

-2) **par les référents du périscolaire** : 1 fois par trimestre, les référents font des entretiens avec les responsables et les adjoints pour faire le point sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer et sur les points à améliorer. Ainsi, sont évalués les aspects d'ordre organisationnel, de management et d'investissement.

Les parents ont eu la possibilité de s'exprimer par rapport aux équipes d'animation. Les retours sont très positifs et encourageants. Il s'agira surtout de permettre des temps d'échanges plus importants avec les familles.



### 3) La ligne budgétaire la plus importante du projet

	2013/2014	2014/2015	2015/2016
<b>DEPENSES</b>	<b>1 652 879,39 €</b>	<b>1 908 243,62 €</b>	<b>1 888 320,20 €</b>
Matériel acheté par la Caisse des Ecoles	48 489,21 €	18 693,07 €	20 151,58 €
Matériel acheté par le service achats généraux	12 226,18 €	1 319,80 €	-
Rémunération du personnel	1 312 134,00 €	1 656 471,00 €	1 612 084,00 €
Mise à disposition du personnel CCAS/ Ville	217 670,00 €	201 391,00 €	201 391,00 €
Formation (BAFA, BAFD)	28 200,00 €	15 758,13 €	21 136,70 €
Communication (téléphonie, internet)	1 550,96 €	3 429,46 €	5 760,00 €
Assurance	6 051,43 €	6 381,16 €	5 438,36 €
Véhicule (achat et mise à disposition)	1 623,00 €	4 800,00 €	22 358,56 €
Travaux de rénovation des locaux PEDT	24 934,61 €	-	-
<b>RECETTES</b>	<b>1 326 092,33 €</b>	<b>1 444 269,50 €</b>	<b>1 276 289,05 €</b>
Etat (financement contrats aidés)	974 496,58 €	940 653,00 €	798 859,00 €
Participation familles	2 919,00 €	2 832,00 €	2 577,00 €
CAF (participation et subvention)	37 096,75 €	48 474,50 €	37 663,05 €
Fonds d'amorçage	311 580,00 €	452 310,00 €	437 190,00 €
<b>RESTE A LA CHARGE DE LA VILLE</b>	<b>326 787,06 €</b>	<b>463 974,12 €</b>	<b>612 031,15 €</b>

#### 4) Évaluation des conditions de fonctionnement au quotidien :

Les animateurs ont été interrogés et ont pu donner leur avis sur leur condition d'exercice dans les TAP et ont apporté des pistes d'amélioration. 62 (soit 64%) ont retourné le questionnaire.

##### *Q1/ phase de préparation des activités :*

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insuffisant	Très insuffisant
Le nombre de réunions est :	14,00%	86,00%	0,00%	0,00%
La durée de ces réunions est :	14,00%	86,00%	0,00%	0,00%
Le contenu de ces réunions est :	16,00%	82,00%	2,00%	0,00%
L'accompagnement durant cette phase est :	14,00%	82,00%	4,00%	0,00%
La quantité de matériel mis à disposition est :	4,00%	42,00%	45,00%	9,00%
La qualité du matériel mis à disposition est :	2,00%	60,00%	36,00%	2,00%

##### *Quelles peuvent être les pistes d'amélioration ?*

Les activités devraient être mieux préparées et davantage diversifiées ; les procédures de marché d'acquisition de matériel sont longues et complexes ce qui demande une anticipation de plusieurs mois dans les commandes.

Cela est compliqué pour la réalisation des listes de matériel car il est difficile de se projeter plusieurs mois et d'anticiper les besoins du personnel qui ne sera pas encore recruté à ce moment-là ; certaines activités sont difficiles à mettre en place par manque d'espace, de temps, de matériel ; plus de sorties devraient être organisées ; un travail plus approfondi devrait être réalisé sur les projets afin de mieux les préparer.

##### *Q2/ les relations avec les différents partenaires:*

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insuffisant	Très insuffisant
Les relations avec les enfants	45,00%	55,00%	0,00%	0,00%
Les relations avec les parents	15,00%	65,00%	20,00%	0,00%
Les relations avec les enseignants	26,00%	74,00%	0,00%	0,00%
Les relations avec les animateurs	47,00%	53,00%	0,00%	0,00%
Les relations avec les coordonnateurs	29,00%	67,00%	4,00%	0,00%

##### *Quelles sont les raisons d'une insatisfaction et quelles sont les pistes d'amélioration possibles ?*

Beaucoup estiment ne pas voir suffisamment les parents (pour les enfants qui prennent le bus entre autres). Les parents sont souvent absents aux réunions, ils restent en dehors de l'école.

Il faudrait les impliquer davantage (pour les sorties, par exemple). Néanmoins ce constat est aussi valable en ce qui concerne la participation aux activités éducatives avec l'école. Cela nécessiterait peut-être une réflexion plus globale sur ces aspects d'intégration des parents au monde scolaire.

##### *Q3/ Difficultés rencontrées dans l'exercice des missions :*

Il est difficile de gérer tous les enfants et de les intéresser aux activités. De plus, certains facteurs (manque d'espace, de temps, de matériel, ...) viennent entraver la mise en place d'activités souhaitées par les enfants. Des sorties ont été annulées par manque de bus.



**Q4/ Demandes d'accompagnement:**

- en formation : BAFD / BPJEPS / DEJEPS / BAFA / Informatique
- en documentation : sur la réglementation / sur des idées d'activités (jardinage, bricolage ...)
- en conseils : en pédagogie / en animation / à propos des projets d'activité

**Q5/ Points positifs à souligner dans la pratique :**

La satisfaction et l'investissement des enfants sont les points forts mis en avant ainsi que leur progression. Le travail d'équipe est également apprécié.

**Q6/ Points négatifs à souligner dans la pratique :**

Les difficultés avec les enfants sont soulignées : leur mal-être, leur difficulté de comportement, leur incompréhension ...

Une mauvaise gestion du temps est également une difficulté récurrente.

## Partie 3 : Analyse des activités

### 1) Les 4 axes développés autour des projets d'école

- Actions menées par cycles :


Exemples d'activités développées sur les 3 années, le détail par écoles se trouve en annexe, bilan des années 2013/2014, 2014/2015 et 2015/2016.

#### CYCLE 1 :

SPORTS NOVATEURS	ÉVEIL AUX LANGUES	DÉVELOPPEMENT DURABLE	CULTURE	PROJETS D'ÉCOLE
-Babygym -Piscine -Bowling -Cirque -Pétanque -Kin ball -La Thèque -Lancer Savate -Ultimate -Scratch ball - Jav-ball	-Éveil musical -Kozman lontan -Langage des signes -Anglais -Intervenante en conte -Distinction créole/français -Les Fruits et Arbres fruitiers -Les Animaux du Monde Marin -Les Animaux de la Ferme -What's the Time Mr Wolf ?	-Carnet de recette -Décoration de la cantine -Sensibilisation sur l'impact des déchets -Décor en matériaux de récup-expo village de la mer -Découverte et fabrication des animaux de la ferme. -Création d'un village de Noël -Jardinage -Mosaïque des fruits	-Les animaux de la ferme - les fruits et les légumes lontans -Les animaux de la ferme- Noël -Les poissons de La Réunion ; Conte Spectacle de fin d'année" le cirque dans tous états" -Fête de l'abolition de l'esclavage -Grand Mère Kal -Histoire Halloween -Jeux lontan -Atelier cuisine " Gâteaux lontan "	-Fête de Noël en commun -Fête de fin d'année en commun -kermesse -Jardinage " potager " -Fresque Marine

#### CYCLE 2 :

SPORTS NOVATEURS	ÉVEIL AUX LANGUES	DÉVELOPPEMENT DURABLE	CULTURE	PROJETS D'ÉCOLE
Ultimate La thèque Baseball Speedmiton Athlétisme Art du cirque Boccia Piscine Bowling Flashmod Hockey Tchoukball Lutte	- Anglais - Conte créoles - Langue des signes - Espagnol - Portugais - -Handa's Surprise (Animaux de la Savane et Fruits) -Jeux de Société -Happy Families -Les Chiffre et les Couleurs -Tea Time	- Jeux « lontan » - Les poissons de la Réunion - fabrication de ferme pédagogique - Tressage vacoas - Fabrication du Roi Carnaval - Fabrication du jeu du jeu du patrimoine - maquette : phare de St SUZANNE - « jeux du monde » - Expérience scientifique - Cycle de l'eau	- Musique (Rythme et Percussion Traditionnelle) - Découverte des objets « lontan » - réunion « lontan » - arbre généalogique - Jeux du monde - Baptiser les noms des classes - Cycle de l'eau - Fresque murale - Puzzle, photo, porte	- Préparation fête de Noël - Carnaval de l'école - Fête de l'école -Kermesse - Fresque murale - Jardinage

Polo Double touch Kindball Tir a l'arc Tennis de table Scratch-ball Pratique de sport connu (football-handball- basket)	-Fruits and Vegetables -The Rainbow -Merry Christmas -Thanksgiving -Happy Easter -Mothers' Day -Fathers' Da	- Les 5 sensibilisation - Décors de théâtre - Fabrication de four solaire - Création de mosaïque - les olympiades	clés de Saint Joseph - Découverte de St Joseph - Tressage de vacoas - Activité culinaire - Initiation au maloya - Culture japonaise - Rencontre intergénérationnel - Culture mahoraise	 40123-20160712-DCM20160712_11-DE
---	---	---	---	---

### CYCLE 3 :

SPORTS NOVATEURS	ÉVEIL AUX LANGUES	DÉVELOPPEMENT DURABLE	CULTURE	PROJETS D'ÉCOLE
Piscine Ultimate La thèque Athlétisme Speedminton Hockey sur gazon Lancer de savate Tchouk ball Polo Bowling Futsal Double dutch Cirque Croquet Boccia	Anglais Créole Chant africain Créole/ français Nouvel an chinois espanol -Cup Song -Boomwhackers' Song -Fray Santiago Versus Brother John -La Saint Patrick en Irlande -Happy Halloween -Jeux de Société -Happy Families -Vamos en España -My Feelings' Book -Les Fruits de Thaïlande et la Boxe Thaïlandaise	Confection de instruments de musique Décors de spectacles Tableau naturel Création de costumes Décoration de Noël Expo science Four solaire Plantation bac recyclé Relevé de compteur d'eau Création de jeux Découverte du plastique biodégradable Projet sur l'alimentation projets 4 éléments visite de la serre agri-solaire gestes eco-citoyenneté les moyens de transport Savant en herbe Village de la mer Sortie Gecko vert	Musique chant percussion Histoire et légendes de la Réunion Danses Peinture sur toile Halloween Jeux, expositions lontan maquette port de langevin Tressage du vacoa cuisine Traditionnelle AB story 350 ans de la réunion Jeux du monde rencontre inter générationnelles Contes et poésie Komidi oiseaux de la réunion Journée mondiale de la santé Les droits de l'enfant	Kermesse Carnaval Fête de l'école Noël Grand-mère kal Sports novateurs Projet éveil culinaire et culturel Comédie musicale Permis piétons Pâques -l'anglais ludique Théâtre Informatique Expo-science Jeux de société Musique Fête des mères et des pères Découverte et appropriation de la culture Réunionnaise Développement des connaissances culturelles Maîtrise de la langue française et créole Développement d'une culture sportive Sensibilisation aux premiers secours

◦ **Intervenants :**

	<b>Disciplines</b>	<b>2013/2014</b>	<b>2014/2015</b>	<b>2015/2016</b>
<b>Périscolaire</b>	<b>Langues</b>	2 intervenantes en anglais : <b>810 enfants touchés</b>	6 intervenantes en anglais : <b>2702 enfants touchés</b> soit plus des 3/4	6 intervenantes en anglais : <b>4423 enfants touchés</b>
	<b>Musique</b>	2 intervenants : <b>955 enfants touchés</b>	2 intervenants musique : <b>1947 enfants</b> (soit plus de 50%)	5 intervenants musique : <b>1122 enfants touchés</b>
	<b>Art du cirque</b>		1 intervenant art du cirque : <b>864 enfants</b> (soit 1/4)	1 intervenant art du cirque : <b>592 enfants</b> (groupes plus petits)
	<b>Tressage du vacoas</b>		1 intervenant vacoas : <b>245 enfants touchés</b>	1 intervenant vacoas : <b>354 enfants touchés</b>
	<b>Piscine / Babygym</b>	1 intervenant piscine : <b>530 enfants</b> (232 GS, 298 CM1)	1 intervenant piscine : <b>899 enfants</b> (467 GS, 432 CM1)  Babygym : <b>92 enfants</b> de maternels	1 intervenant piscine : <b>574 enfants</b> (148 GS, 426 CM1)  Babygym : <b>223 enfants</b> de maternels touchés
	<b>Marionnette / théâtre</b>			Marionnette : <b>54 enfants touchés</b> (arrêt maladie)
<b>Mairie</b>	<b>EMS</b>	4 agents de École Municipale des Sports : <b>520 enfants touchés</b>	9 agents de École Municipale des Sports : <b>1107 enfants</b> (soit 1/3)	4 agents de École Municipale des Sports : <b>853 enfants</b>
	<b>Bibliothèque</b>	Bibliothèque : <b>320 enfants des écarts</b> principalement	Bibliothèque : <b>443 enfants des écarts</b> principalement	Bibliothèque : <b>141 enfants</b>
<b>Extérieur</b>	<b>Accompagnement éducatif</b>	<b>1125 enfants touchés</b> (théâtre, jeux du monde et poésie)	<b>1602 enfants</b> (langue des signes, cirque, jeux du monde, rugby)	<b>120 enfants touchés</b> (langue des signes)
<b>TOTAL D ENFANTS TOUCHES</b>		<b>4260</b>	<b>9901</b>	<b>8456</b>

Les enfants ont pu bénéficier de plusieurs intervenants différents au cours d'une même année. Les interventions ont été organisées selon les projets d'animation constitués par les équipes. Les plannings ont été réalisés par période ce qui a permis de favoriser l'accès au plus grand nombre.

Le bon partenariat entre l'Éducation-Nationale et la Mairie a permis de dégager les heures d'accompagnement éducatif sur les créneaux des TAP, ce qui a apporté des expertises dans les projets réalisés.

**En bref : détection des talents** l'année dernière une fille de CM2 des TAP des Lianes a été repérée par un intervenant de par ses qualités physiques très intéressantes et a été dirigée vers le club de Basket.

Cette dernière figure aujourd'hui parmi les meilleures joueuses de l'île en phase d'intégrer un club professionnel en métropole.

## FOCUS :

## Éveil aux Langues

Il est reconnu que, au plus tôt les enfants font connaissance avec des langues autres que leur langue maternelle, au mieux ils assimilent les subtilités langagières (phonologiques et accentuelles) qui font la richesse des langues étrangères.

➤ Les objectifs liés aux activités ludiques mis en place lors du Temps Périscolaire sont multiples :

- Motiver
- Détendre
- Contribuer à améliorer l'ambiance du groupe dans un souci de bien-être du public
- Solliciter la participation active de tous les enfants
- Donner au public l'occasion d'utiliser la langue vivante de façon naturelle dans une situation de communication authentique.

En ce qui concerne l'apprentissage d'une langue étrangère, les jeux et les exercices de créativité manuelle et/ou artistique, ... permettent aux enfants d'utiliser de façon nouvelle et personnelle le vocabulaire et les structures grammaticales acquis au cours des séances en les faisant sortir du cadre, du contexte et de la situation dans lesquels ils les ont appris ( tels que les Flashcards, Steal the Bacon, Memory, Bingo, ...)

Ce sont des jeux de communication utilisés pendant les phases d'acquisition, voire d'évaluation. Pour garder toute leur efficacité, les activités ludiques proposées répondent à ce critère que nous jugeons très important : il ne s'agit pas de proposer un jeu pour jouer tout simplement, mais une activité ludique qui permet aux enfants d'apprendre des notions linguistiques.

➤ Les Projets d'Animation mis en place ont permis également d'utiliser la langue étrangère de manière transversale dans des disciplines telles que :

- Langues et Découverte du Monde : Sciences Naturelles : découverte du schéma corporel, des animaux, des aliments
- Langues et Découverte du Monde : Géographie : les différents continents, approche des différents pays, ville, fleuves, mers, climats, végétation,...
- Langues et Découverte du Monde : Histoire : Contexte culturel et historique propre aux différents pays, notions de Citoyenneté, de Civisme, Cuisine, contes et légendes
- Langues et Mathématiques : Exercices simples de numération , Structuration de l'espace Structuration du temps (date, heure, ... ...)

- Langues et Musique : Chansons traditionnelles et actuelles, Comptines,
- Langues et Éducation Physique et Sportive : Jeux de Cours, Sports collectifs, Danses du Patrimoine, Règles de jeux, Arbitrage simple, Gymnastique simple, Jeux de mime, ... ..

### **Objectifs de l'action et résultats attendus**

Familiariser les enfants avec la Langue de Shakespeare et la Langue de Cervantès pour dédramatiser l'utilisation de l'Anglais et de l'Espagnol en les pratiquant avec entrain et assurance. Cela permet également une approche ludique d'une culture étrangère jusque-là inconnue (ou méconnue).

## **2) Les activités annexes : soutien aux services satellites des écoles**

### ◦ **La pause méridienne :**

Les animateurs, conformément au projet pédagogique et à leur fiche de poste ont pour mission de manger avec les enfants en fonction de la capacité d'accueil du restaurant scolaire.

Cette organisation a 3 objectifs :

- La présence d'un adulte à table dissuade les enfants de mal se tenir. Cela permet de réduire les nuisances sonores des cantines et de permettre une proximité immédiate dans les actions éducatives face aux divers débordements.
- Permettre un temps d'échange avec les enfants, où ils se sentent écoutés, considérés et entendus. Cela est un temps informel qui permet de faire passer certains messages, notamment éducatifs sur le comportement ou la gestion de conflits.
- Les animateurs ont pour mission d'inciter les enfants à goûter à tout ce qu'il y a dans leur assiette. Bon nombre d'enfants vont en cours l'après-midi l'estomac vide. L'animateur pourra proposer diverses astuces ou activités pour sensibiliser les enfants à prendre un repas équilibré et a également l'intérêt non négligeable de prévenir le **gaspillage alimentaire**, démarche dans laquelle la commune s'est engagée récemment.

Après le passage à la cantine, les animateurs proposent de la surveillance active en permettant la mise en place d'activités dans la cour de récréation. Cela peut être des coins lecture, jeux de société, jeux de cours ou encore ateliers informatiques.

La présence de personnel supplémentaire dans les restaurants scolaires et dans les cours permettent aux autres corps de métier de cette pause méridienne de travailler plus sereinement et cela se ressent sur l'ambiance générale.

Le taux d'incidents a été réduit de moitié sur la plupart des écoles et par 7 sur l'école élémentaire de Langevin.

### ◦ **Aide aux ATSEM :**

Les ATSEM bénéficient de l'aide des animateurs dès 11h30 au moment du repas. Souvent seules avec les enfants de leur classe, elles peuvent compter sur les animateurs qui aident au découpage de la viande, à la toilette des enfants ou encore à la mise en place des couchettes.

Dans le cadre de la démarche de mutualisation existante au sein de la collectivité, et au regard des qualifications des agents, il arrive à titre exceptionnel qu'un animateur CAF de Petite-Enfance vienne remplacer une ATSEM absente, ce qui permet d'assurer la continuité d'accueil des enfants dans de bonnes conditions.

- **La restauration scolaire :**

Outre les actions menées sur la pause méridienne, le service périscolaire accompagne la mise en œuvre des projets portés par le service de la restauration scolaire.

Cette dernière peut compter sur les animateurs pour proposer et mettre en œuvre des projets ou activités nutritionnelles en lien avec l'opération « **1 fruit à récré** », action relative à la sensibilisation au bienfait qu'il y a à manger 5 fruits et légumes par jour, ou encore les actions autour du projet « **journée 5/5** » où école, périscolaire et service restauration proposent une matinée d'animation et de dégustation visant la promotion d'un équilibre nutritionnel ou encore la valorisation des produits alimentaires .

Les équipes d'animation ont proposé une exposition de tous les travaux réalisés sur cette thématique en direction du grand public dans le cadre de la **Journée Mondiale de la Santé** qui s'est déroulée du 7 au 9 avril 2015.

- **Service environnement**

Les animateurs mènent des missions avec les enfants visant à les sensibiliser à la protection et au respect de l'environnement. Ils font par exemple le relevé des compteurs d'eau et d'électricité des écoles avec le suivi des consommations permettant ainsi la prise de conscience de l'influence de nos gestes au quotidien.

De plus, outre les actions quotidiennes de tri-sélectif et d'adopter les bons gestes (ne pas faire couler l'eau, éteindre les lumières la journée, privilégier la climatisation naturelle, ...), les animateurs proposent et créent avec les enfants des jeux de sociétés dans l'objectif de leur faire découvrir leur patrimoine naturel et paysager et de les sensibiliser à la protection de l'environnement.

Beaucoup de projets ont été réalisés en partenariat avec différents services ou à l'intérieur des écoles même lors de certaines festivités comme le carnaval, les spectacles de fin d'année ou encore des kermesses.

**FOCUS** :

## **« Village du développement durable et du monde de la mer »**

Au cours de l'année scolaire 2014-2015, l'activité piscine menée au centre nautique de St Joseph a touché 20 quartiers soit environ 900 enfants.

Le périscolaire vise en priorité la « familiarisation du milieu aquatique ». Pour y parvenir, nous avons utilisé le ludisme à travers la sensibilisation de la faune et la flore du récif corallien. Cela a également l'intérêt d'informer et de documenter les jeunes enfants, notamment sur les spécificités du bassin de Manapany les Bains.

La semaine du développement durable était le moment opportun pour mettre en avant le travail des enfants du périscolaire sur ce thème en partenariat avec le service environnement. Le village était initialement prévu à Manapany, les intempéries nous ont contraints à revoir nos plans et nous avons donc proposé **3 semaines d'exposition itinérante** dans l'ensemble des quartiers de Saint-Joseph dans les écoles ou les structures de proximité. En voici le contenu :

- **Une exposition du travail réalisé par les centaines d'enfants au cours de l'activité piscine liée à leur apprentissage aquatique :**
  - **Guirlande géante** de « poissons arc en ciel d'évaluation » réalisée par chaque enfant ayant participé au cycle de natation depuis la rentrée scolaire (soit plusieurs centaines de poissons.) Chaque semaine passée à la piscine, un code couleur a été instauré pour colorier les évaluations réussies. De plus chaque enfant ayant été présent aux séances de piscine, aura une **étoile de mer** coloriée au code couleur de la semaine, celles-ci seront également exposées pour nous montrer le nombre de passage d'enfants.
  - Certaines écoles ont réalisé des **fresques** ou des montages réalisés avec une variété de poissons remis à chaque école lors de leur passage au cycle de natation.
  - Chaque école est munie d'un **emblème poisson** qu'elle devra en faire sa fiche d'identité.
  - Chaque école a reçu le petit livret « le monde merveilleux du récif à la Réunion » de Catherine Gabrié (offert gracieusement par l'association Globice et la Réserve Marine) et cela pourra leur servir de support pour une future création artistique d'information pour cette exposition.
  - Chaque école ayant une exposition à présenter sur le thème du développement durable. : port de Langevin, peinture écologique, phare Sainte-Suzanne, vacoas...
  
- **Une exposition et sensibilisation de différentes associations sur la protection de la faune et la flore sous-marine :**
  - **La Réserve Marine de la Réunion** : mise à disposition 12 bâches de 1m sur 1m20 sur lesquelles sont imprimées une information sur la faune et la flore du monde marin de la Réunion.
  - **Association Globice** : expo photos sur les baleines
  - **l'Association Vie Océane** variété de photos et films des fonds sous-marins de la Réunion
  - **La bibliothèque communale** : Mise à disposition d'une variété de livres concernant la faune et la flore des fonds-marins et du développement durable.



- **Présentation et témoignage des différents corps de métier liés à l'environnement et au monde marin.**

1 810 enfants de 3 à 12 ans ont pu visiter l'exposition et les animations réalisées en parallèle sur le temps scolaire et périscolaires. Toutes les écoles ont été touchées. Ces 3 semaines d'exposition ont demandé un énorme investissement d'un groupe de responsables d'animation qui ont dû faire et défaire l'exposition chaque jour et animer les journées qui accueillait un groupe différent toutes les demi-heures.

Ce projet a permis de créer des liens directs avec les enseignants qui ont pu constater le travail effectué sur les TAP de Saint-Joseph, comme le témoigne ce petit retour d'un enseignant de la Crête 1<sup>er</sup> village :

*« A la crête 1, 54 enfants sont venus en visite de l'expo.*

*Nous sommes entrés dans la salle d'exposition avec, en fond sonore la musique du grand bleu. Dès l'entrée, nous avons été impressionnés par la quantité et la qualité des productions exposées. La première impression que nous avons eue est que le périscolaire à Saint Joseph ça marche!*

*Au delà de ça, la visite guidée et les commentaires apportés par Madame Annie May ont été de qualité et adaptés à l'âge des élèves.*

*Nous avons constaté tout ce qui peut être fait dans le cadre du développement durable, de tout ce qui est de construire, fabriquer, inventer avec du matériel de récupération. Les élèves ont bien compris qu'il est important pour tout le monde de protéger notre environnement, notre planète. L'exposition a réussi à mettre en valeur le foisonnement des différentes idées.*

*A mon sens, ce qui a été particulièrement appréciable est le fait d'être parti du vécu de chaque élève : les quartiers, les différentes anecdotes historiques, le lien établi avec le passé. Ce qui a été appris dans ce cadre ne s'oubliera pas!*

*Les élèves ont vraiment aimé les jeux grandeur nature qui étaient à l'extérieur. Encore un moyen ludique d'apprendre en jouant.*

*Tout ça évidemment dans un cadre transpirant la bonne humeur, la cordialité et l'envie d'être là.*

*Très bien pour moi! A refaire! »*

*David.*

[Lien internet du reportage effectué par la web tv : http://saintjo.tv/698/le-village-de-la-mer---développement-durable-698.html](http://saintjo.tv/698/le-village-de-la-mer---développement-durable-698.html)


### 3) Investissement en matériel et fonctionnement au quotidien , en euros

	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Investissement	30 581 (sport, ordinateurs, appareils photo,...)	-	21 890,00 (véhicule)
Fournitures pédagogiques	30 134,39	20 012,87	20 151,58
TOTAL	60715,39	20012,87	42041,58

### 4) Évaluations :

#### CYCLE 1 :

	Points forts	Points à améliorer	Remédiations
Activités manuelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Beaucoup d'activités manuelles ont été proposées aux enfants.</li> <li>- Les enfants sont demandeurs et aiment créer.</li> <li>- Beaucoup de variétés</li> <li>- les enfants ont beaucoup appris sur la culture de plusieurs pays à travers les activités</li> <li>- Concertation avec l'école pour ne pas faire les mêmes activités ou célébrer les mêmes fêtes du calendrier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion du temps : trop d'activités sont prévues sur l'année et on n'arrive pas forcément au bout à chaque fois</li> <li>-Généraliser l'apport éducatif et pédagogique</li> <li>- Améliorer l'adaptabilité des activités des PS et MS</li> <li>- Trop de temps passé dans les salles.</li> <li>- Hétérogénéité des enfants est difficile à gérer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Répartir les activités sur plusieurs séances.</li> <li>- Réduire le nombre de projets.</li> <li>- Mieux exploiter le temps de préparation</li> <li>- Formation petite enfance / commission cycle 1</li> <li>- prévoir 1 activité extérieure sur l'après-midi</li> <li>- proposition de supports différents aux enfants plus avancés.</li> </ul>
Activités sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enfants apprécient les activités sportives mais sous forme de jeux</li> <li>-Les enfants sont bien intégrés dans les divers ateliers de motricité mis en place</li> <li>- Babygym très apprécié</li> <li>- Activité piscine très appréciée également</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certains enfants se lassent rapidement</li> <li>- Manque du matériel adapté pour les plus petits. Jeux de légo, petits cerceaux, des ballons plastiques, etc.</li> <li>- trop peu d'activités sportives par endroit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter le vocabulaire pour motiver les enfants (imaginaire)</li> <li>-L'idée de créer ses propres jeux pour les petits</li> <li>- Formation du personnel</li> </ul>

Activités culturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grâce aux projets <i>Voyage à travers le monde</i> nos activités étaient axées sur la culture des autres pays</li> <li>- Ils ont appris des danses et chants de la réunion et du reste du monde.</li> <li>- Rencontres inter-générationnelles</li> <li>- Ateliers musiques</li> </ul>	<p>Les temps activités avec les petites et moyennes sections sont trop courts ; il faut suivre le rythme biologique de l'enfant.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprendre des gestes plus simples à mémoriser.</li> </ul>	
Activités artistiques, d'expression	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités Chants (Français/Anglais)</li> <li>- Atelier Théâtres avec réalisation de comédie musicale</li> <li>- Réalisation de Fresque (Parfois mural en fonction des écoles)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir plus de support pour le public maternelle (CD de comptine, Marionnettes, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter les commandes de matériel en y incluant du petit matériel de base.</li> <li>- Créer des outils (marionnettes) qui pourront être utiliser dans différentes écoles.</li> </ul>
Sorties	<p>Piscine : une sortie fort bien appréciée par les enfants aussi bien dans l'apport éducatif que procurent les différents jeux afin de préparer l'enfant à la nage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche des sorties extérieures proche à faire avec les enfants, en fonction des projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de projet au cœur même du quartier (patrimoine, environnemental, inter-générationnel)</li> </ul>
Gestion du public	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne gestion et bon accueil des enfants,</li> <li>- Des enfants qui étaient un peu renfermés sur eux même dans le milieu scolaire se sont davantage exprimés lors des activités périscolaires.</li> </ul>	<p>Manque de communication avec les parents qui pourtant viennent récupérer les enfants devant les classes.</p>	<p>Mise en place de temps d'échange (le café des parents, expositions ou autre) afin d'attirer les parents dans les écoles.</p>
Fonctionnement général	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enfants font la différence entre l'école et le temps activité périscolaire.</li> <li>- Nombres d'inscrits en augmentation d'année en année.</li> </ul>	<p>Manque de cohérence dans les horaires de sieste des enfants d'une école à une autre.</p>	<p>Mettre en place en commun accord avec l'IEN, un temps de sieste fixe dans les écoles.</p>

**CYCLE 2 :**

	Points forts	Points à améliorer	Remédiations
Activités manuelles	<p>Enfants curieux qui participent à quasiment toutes les activités proposées.</p> <p>Enfants de plus en plus autonomes ce qui laisse beaucoup de choix dans les activités</p>	<p>Gestion des créneaux et de l'espace</p> <p>Cibler du mieux que possible la commande de matériel.</p> <p>Stockage des activités manuelles terminées avant de les rendre aux enfants.</p>	<p>Optimisation de l'espace et/ou planifier des lieux extérieures (terrain, MPT)</p> <p>Faire des commandes de bases (peinture, ciseaux, rame de papier...)</p> <p>Espace pour stocker le matériel dans chaque école.</p>
Activités sportives	<p>Mise en place d'activités sportives novatrices (axe du PEDT)</p> <p>Disponibilité des Infrastructures ( espace gazonné, terrain pétanque, terrain de foot, plateau sportif)</p> <p>Développement de la motricité gestuelle et physique.</p> <p>Formation des animateurs en sport novateurs</p> <p>L'activité piscine très apprécié des enfants</p>	<p>Planifier d'avantage des activités sportives</p> <p>Infrastructures limitées dans certaines écoles (terrain sportif, salle psychomotricité ou gymnase)</p> <p>L'initiation aux sports novateurs restent trop courte, les enfants n'ont pas réellement le temps de s'acclimater avec le sport.</p>	<p>Mettre en place d'avantage d'ateliers sportifs</p> <p>Réaliser un vrai projet sportif à l'image des Journées Jeux Olympiques</p> <p>Faire appel aux diverses associations sportives présentes sur le territoire qui pourraient emmener une plus-value au TAP</p>
Activités culturelles	<p>Découverte et ouverture sur le monde ( musique, patrimoine, chant, l'art)</p> <p>Apport pédagogique transmet aux enfants</p> <p>Transmission des valeurs de la Réunion « Lontan » à travers l'éducation, l'alimentation, l'école, l'habitat, les jeux, les moyens de locomotion.</p> <p>Développement des fonctions cognitives et de l'imaginaire des enfants.</p> <p>Présence d'enseignant sur des ateliers musiques grâce aux heures d'accompagnement éducatif.</p>	<p>Gestion des espaces pour la pratique de l'activité musicale dans certains établissements.</p> <p>Utilisation de support (CD, fond musicale) pour l'apprentissage du chant.</p>	<p>Mise en place d'exposition afin de mettre en avant le travail culturel</p>

<p>Activités artistiques, d'expression</p>	<p>L'histoire racontée, les danses mimées, sont des vecteurs de réussite dans l'envie et la participation des enfants.                  Apprentissage de la langue créole                  Les enfants apprennent vite, ils sont fier et motivés de préparer un spectacle pour les parents et prennent confiance en eux                    Développement des fonctions cognitives et de l'imaginaire des enfants                    Développement du langage corporel et verbal (théâtre)</p>	<p>Mettre en place quotidiennement des temps de mises en situation afin de permettre aux animateurs de travailler la menée d'un chant et ou d'une danse.                    Création de spectacle à la fin de période ou d'année scolaire afin de mettre en avant le travail artistique des enfants.</p>	<p><del>Formation des animateurs aux activités réalisées par les</del>                  intervenants afin de poursuivre l'activité à des périodes plus larges.                    Rapprochement TAP / Ecole de Musique afin de s'appuyer sur des professionnels du métier.                    Mise en place d'un projet en corrélation avec le KomiDi                    Proposer des journées à thème</p>
<p>Sorties</p>	<p>Les enfants apprécient sortie de l'école, ils ont pu échanger avec les habitants du village et observer leur environnement.                    Pour beaucoup les sorties hors écoles ont permis aux enfants de découvrir leur environnement proche                    Diminution de l'appréhension liée à la pratique de la natation (Projet Piscine)                    Très bonne progression dans le savoir nager et surtout dans la gestion du risque lié à cette activité.</p>	<p>Mise à disposition des bus.                    Aspect sécuritaire des sorties (distinction des animateurs dans le groupe).                    Temps réduit pour les sorties ce qui ne permet pas de long déplacement sur le territoire St Joséphois.</p>	<p>Le périscolaire peut aussi proposer au moins deux sorties sur l'année dans le cadre de projets associés ou communs, périscolaire/classe.                    Mise en place de projet inter-école (expo de la mer, St Jo Olympique) afin de permettre des rencontres entre les écoles.</p>
<p>Gestion du public</p>	<p>Bonne gestion du TAP. Les enfants, les enseignants et les parents sont satisfaits du travail effectué au périscolaire.                    Le fonctionnement par cycle permet une meilleur mise en place des projets.</p>	<p>Toujours entretenir des relations conviviales avec l'ensemble du corps enseignant, parent du personnel de mairie : ATSEM, agent d'entretien et de surveillance.</p>	<p>Recruter un éducateur spécialisée pour aider et conseiller les animateurs dans la prise en charge des enfants porteurs de handicap.                    Approfondir la formation sur l'autorité éducative.</p>

	Intégration à par entière des enfants en situation de handicapés.	Manque de formation des animateurs envers les enfants porteurs handicaps.	
Fonctionnement général	Préparation des activités en matinée.	Les absences d'animateur sont toujours difficiles à gérer, cela dérangent très souvent le programme du jour et l'avancement des projets.	Mettre en place des mises en situation de l'activité des animateurs pour que en cas d'absences un autre animateur reprend son activité.  La mise en place du multi-service a permet une meilleure gestion des absences.
Autres : précisez	Participation à la journée 5/5 dans le cadre des journées mondiales de la santé sensibilisation au gaspillage dans les cantines scolaires (2 jours)  Sensibilisation aux bruits dans la cantine lors des repas.	Continuer à participer à ces différents projets de sensibilisation mis en place par les différents partenaires et par l'équipe d'animation	

### CYCLE 3 :

	Points forts	Points à améliorer	Remédiations
Activités manuelles	Beaucoup de choix et d'innovation  Activités à thème et surtout recyclable (beaucoup d'ateliers récupération)  Développement de la dextérité et de la motricité fine.  La présence de l'intervenant vacoas a permis aux enfants de toucher des activités sur un nouveau support.	Réduire les groupes afin d'améliorer la qualité d'intervention des animateurs sur les activités manuelles techniques.  Lieu de stockage des réalisations des enfants  Sensibilisation à l'activité manuelle car en CM2 les enfants ne sont pas friand de ce type d'animation. Formation sur des activités manuelles techniques et sur des supports nouveaux (argiles, terre cuite, bois etc...)	Disponibilité du matériel nécessaire.  Avoir du mobilier escamotable pour faire davantage d'ateliers dans les locaux de la MPT.  Adapter la pédagogie en fonction des difficultés de chacun. (utiliser la pédagogie différenciée)  Faire appel aux parents qui sont susceptibles de maîtriser certains aspect de l'activité manuelle (Broderie, couture, etc...)

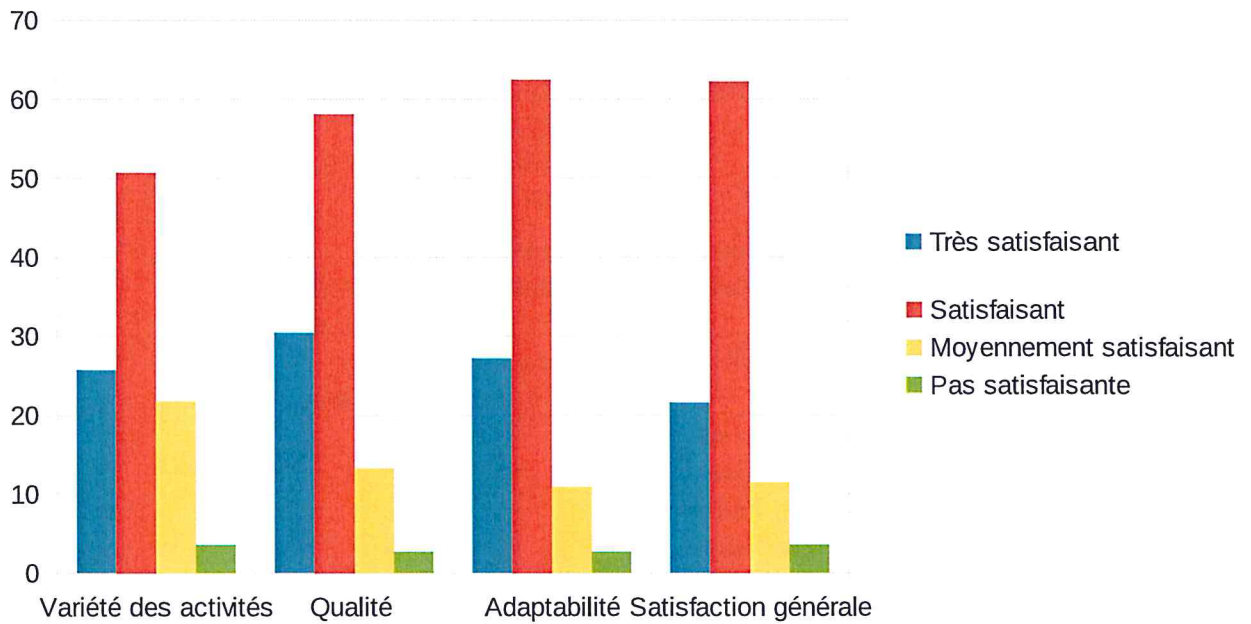
<p>Activités sportives</p>	<p>Beaucoup de découverte au niveaux sportifs grâce aux sports novateurs (ultimate, speedminton, etc....) ce qui a permis de sortir des sentiers battus avec les sports communs.</p> <p>Grande disponibilité en terme de choix de matériel sportif.</p> <p>Ouverture des heures d'accompagnement éducatif pour la pratique de sport via l'intervention d'enseignant (Rugby, VTT)</p> <p>Développement de la motricité gestuelle et physique.</p>	<p>Infrastructures parfois limitées.</p> <p>Formation des animateurs sur les sports novateurs.</p> <p>La pratique d'un sport novateur se résume souvent à 2 ou 3 séance.</p>	<p>Avoir des intervenants former les animateurs sur site</p> <p>avoir plus de disponibilité du terrain de foot</p> <p>Anticiper la commande de matériel.</p> <p>Mieux organiser la répartition des différentes étapes, activités d'un projet.</p> <p>Ne pas choisir trop de sports et plutôt se focaliser sur un sport novateur par période. En tentant avec les moyens a dispositions de les adapter au mieux à l'âge des enfants.</p>
<p>Activités culturelles</p>	<p>Découverte de leurs origines, des objets et de la culture réunionnaise en général</p> <p>Atelier de jeux de société proposé dans le cadre du projet d'accompagnement éducatif par l'école</p> <p>Découverte des jeux « lontam »</p> <p>Découverte de nouvelles cultures à grâce le projet à travers le monde</p> <p>Acquisition de créneaux spectacles dans le cadre du KOMIDI (partenariat école/TAP)</p>	<p>Meilleure gestion du temps et des séances d'activités</p> <p>Savoir et maîtriser les règles du jeu</p> <p>Projet souvent survoler de la part de l'équipe d'animation, ce qui ne donne pas toujours un projet aboutis.</p> <p>Évolution de l'activité, organisation</p> <p>Proposer continuellement un panel d'activité nouvelle.</p> <p>Adapter encore plus les activités à l'âge des enfants.</p> <p>Les rendre encore plus acteurs des projets et non pas simplement des consommateurs</p>	<p>Faire intervenir davantage la bibliothèque, et les intervenantes en langue.</p> <p>Mise en place des spectacles, séances de vidéos sur site.</p> <p>Approfondir dans la durée le sport initié, ne pas regrouper tous les groupes sur un terrain de petite surface</p> <p>Se documenter, s'informer et échanger avec d'autres écoles.</p> <p>Faire des propositions d'activités à l'avance aux enfants qui choisirons en fonction des différents projets</p>

<p>Activités artistiques, d'expression</p>	<p>Réalisation de spectacle avec les enfants dans le cadre des fêtes d'école ou sur des projets à thème</p> <p>Atelier de théâtre proposé dans le cadre du projet d'accompagnement éducatif avec un intervenant par l'école</p> <p>L'appui de l'intervenante en théâtre à eu de bons échos dans l'ensemble des écoles</p> <p>Développement des fonctions cognitives et de l'imaginaire des enfants</p> <p>Développement du langage corporel et verbal (théâtre)</p>	<p>Bien gérer le temps de démonstration et la chorégraphie</p> <p>Manque beaucoup d'atelier danse et chant.</p> <p>Organisation dans le temps</p> <p>Adapter encore plus les activités à l'âge des enfants. Les rendre encore plus acteurs des projets et non pas simplement des consommateurs</p>	<p>Se rapprocher d'association de danse pour mener des projets cohérents dans le domaine.</p> <p>Travailler réellement l'atelier notamment la préparation, le jeu émotionnel, la gestuelle, la mise en scène et les supports.</p> <p>Se documenter, s'informer et échanger avec d'autres écoles.</p>
<p>Sorties</p>	<p>Échanges positifs et bonne implication des enfants qui ont participé aux différentes rencontres Inter écoles</p> <p>Les enfants veulent sortir davantage de l'enceinte de l'école</p> <p>Diminution de l'appréhension liée à la pratique de la natation</p> <p>Valorisation et responsabilisation des enfants</p> <p>Développement de l'autonomie</p> <p>Grande réussite au permis piéton grâce au déplacement à l'extérieur de l'école ce qui familiarise l'enfant avec son environnement</p>	<p>La pertinence et la proximité des sorties car le temps est restreint par rapport à la zone géographique</p> <p>Le manque d'idée au niveau des sorties</p> <p>Disponibilité des Bus</p>	<p>Avoir des séances au cinéma ne tenant pas compte de la programmation du moment, des films ou dessins animés.</p> <p>Anticiper sur les demandes de transports et de stades ou autres.</p>

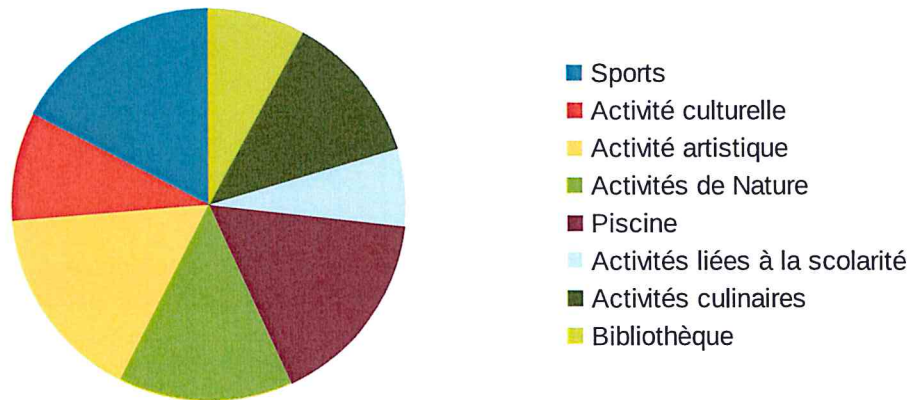


<p>Gestion du public</p>	<p>Les enfants du cycle 3 qui participent aux TAP ont appris à se connaître durant les activités en général et des liens d'amitiés se sont créés entre les élèves de CM2 et ceux en difficultés durant cette année.</p>	<p>Proposition d'activité plus appropriée à la tranche d'âge.</p> <p>A partir de la 4ème période les enfants de cycle 3 lâchent prise sur les projets de part leur fin de cycle au primaire et le passage au collège.</p>	<p>Continuer à renforcer les liens qui se sont créés entre les enfants dans leur vie à l'école.</p>
<p>Fonctionnement général</p>	<p>Le temps de préparation du matin est primordial pour assurer le bon fonctionnement du TAP.</p> <p>La mise à disposition de locaux pour les équipes a permis d'ancrer un lieu pour les animateurs mais aussi un espace d'accueil pour les parents en quête d'information</p> <p>Le fait que les agents soient aux abords des écoles dès le matin, permet aux équipes et aux différents services de mettre en place le fonctionnement des journées (Absent surveillant, Atsem, etc...)</p>	<p>L'intégration des intervenants musique et langue dans les projets est parfois complexe dans l'organisation des équipes.</p>	

Les parents ont été sondés pour donner leur avis concernant les activités proposées selon les retours qu'ils ont de leurs enfants. Sur l'échantillon de 339 retours, nous avons obtenu des résultats globalement satisfaisants. La communication a été un des points négatifs.



Ils ont pu également s'exprimer sur d'activités qu'ils souhaiteraient voir se développer. Elles sont diverses et très variées :



Il est difficile pour les animateurs de proposer des activités qui intéressent l'ensemble du groupe d'enfants bien qu'il y ait eu une consultation en amont auprès d'eux de ce qu'ils aimeraient faire. Certains enfants de cycle 3 sont difficiles à motiver du fait qu'ils ne sont pas volontaires d'être inscrits sur les TAP. Leurs parents qui travaillent n'ont pas d'autres choix que de les laisser. Cela complique la gestion des groupes et la réalisation des projets.

Certains animateurs manquent de formation ou de repères sur la gestion de groupe, notamment en terme d'autorité et sont d'autant plus perdus face au public porteur de handicap. Cela mériterait une réflexion particulière pour proposer un meilleur accueil et accompagnement de ce public.

Toutefois, globalement les activités intéressent les enfants et il y a un bon retour, une bonne participation et un bon entrain. L'enquête de terrain qui sera réalisée prochainement permettra d'être au plus près de leur considération et de proposer des activités encore plus attrayantes.

## Partie 4 : Conclusions et perspectives

---

La mise en œuvre des Temps d'Activités Périscolaire en 2013 a demandé un énorme investissement et mobilisation de nombreux services de la Ville et de la caisse des écoles. Le bon partenariat avec l'Inspection de Saint-Joseph, notamment l'engagement de son inspecteur Laurent Pietri a été une des clés de la réussite de ce projet PEDT à Saint-Joseph.

Durant les premiers mois, il a été très compliqué pour les équipes d'animation de faire leur place au sein de l'école. L'arrivée de ce nouveau corps de métier demandait aux différentes composantes du monde scolaire de s'adapter et de comprendre la place de chacun.

Malgré le bon nombre de réunions visant à informer, expliquer cette nouvelle réforme et la place du PEDT, les incompréhensions et confusions ont été fortes, ce qui a rendu difficile l'intégration des animateurs.

Toutefois, les relations se sont nettement améliorées au fil du temps, du fait que les équipes ont su montrer **leur sérieux**, leurs **compétences** et apporter **une plus-value** au bon fonctionnement des écoles. Les projets inter-services communaux avec les enseignants commencent à fleurir un peu partout sur le territoire de la Commune.

Si les TAP de Saint-Joseph ont atteints ce niveau de fonctionnement et cette bonne réputation, il convient de souligner l'investissement personnel important d'un certain nombre d'agents, notamment de terrain, qui n'ont pas lésiné sur les efforts et étaient convaincus du dispositif et des retombées positives chez les enfants.

Les objectifs définis dans le Projet Éducatif du Territoire ont été atteints : le décroisement, la découverte d'activités nouvelles ou encore l'épanouissement des enfants.

Globalement, les activités périscolaires fonctionnent et ont évolué positivement au fil des années.

Plus de 3400 élèves et plus d'une centaine d'intervenants sont concernés par le PEDT, c'est un dispositif qui ne pourra que s'améliorer.

Les retours des parents et des responsables mettent le doigt sur le manque de stabilité des équipes qui ont tendance à perturber les enfants et le fonctionnement, mais est également un frein à la bonne tenue des projets.

Les outils créés permettront de réduire les difficultés liées au fonctionnement et d'améliorer la prise de poste des nouveaux animateurs même inexpérimentés, notamment par la mise en place d'un management par objectif, et des outils de suivi et d'accompagnement.

L'animation des différentes commissions sera l'un des objectifs clés de la prochaine rentrée pour accompagner encore plus les animateurs dans leurs missions, d'être au plus proche des besoins des différents âges et homogénéiser encore plus l'aspect « qualité » des activités. D'autant plus, qu'il conviendra de faire évoluer différemment les activités proposées autour des 4 axes du PEDT afin de ne pas créer une certaine monotonie chez les animateurs mais surtout chez les enfants.

La communication sera également un axe important à développer. Beaucoup de beaux projets sont réalisés mais ne sont pas mis en valeur, ce qui permettrait pourtant de faire gagner encore en crédibilité auprès des familles.

En conclusion, les 3 années du PEDT ont été une belle aventure humaine au service des enfants. Cela n'a pas été toujours été aisé mais les équipes sont maintenant une force vive des composantes des écoles.

La construction de nombreux outils durant ces 3 années permettent d'avoir un cadre et de bonnes bases pour continuer ce dispositif sur la commune.

Les années à venir permettront :

- de poursuivre la dynamique existante,
- de consolider le partenariat avec l'éducation nationale
- d'accompagner la professionnalisation des agents
- d'offrir aux enfants qui en sont le plus éloignés des activités culturelles, sportives et linguistiques.

Comme cela a déjà été le cas de faire émerger des talents sportifs ou culturels, et d'apporter une réelle ouverture au monde aux enfants de la commune de Saint Joseph.

# ANNEXES

**Pièces Administratives obligatoires**

**Temps d'Activités Périscolaire**

**ECOLE** : .....

**Responsable(s)** : .....

**Observations**

	Avis de la commission de sécurité	
	Police d'assurance en responsabilité civile	
	Projet éducatif	
	Projet pédagogique	
	Projet d'animation	
	Fiches d'activités	
	Planning période 1	
	Déclaration DJSCS	
	Fiche complémentaire	
	Liste du personnel	
	État des présences du personnel	
	Dossier du personnel (vaccination, diplômes, contrats de travail )	
	Dossiers des animateurs et directeurs stagiaires	
	Grille d'évaluation des stagiaires (BAFA/BAFD)	
	Livret de suivi pédagogique des stagiaires BAFA	
	Liste des inscrits sur les Temps d'Activités Périscolaire	
	Fiches d'inscription des enfants	
	Fiches sanitaires de liaison	
	Registre des soins	
	Certificats médicaux des enfants	
	Carnet de bord	
	Les instructions départementales	
	Document de déclaration d'accident	
	L'état des présences des enfants sur les Temps d'Activités Périscolaire de 2016	

## Organisation de la Matinée

### Temps d'Activités Périscolaire

1/ La préparation du matin est-elle conduite par le Responsable (son adjoint ou son animateur adjoint) ?

.....  
.....  
.....

2/ Les fiches d'activités sont-elles faites de manière quotidienne (ou corrigées en fonction des activités sur plusieurs séances, ou prévues pour les semaines à venir) ?

.....  
.....  
.....

3/ Un temps de mise en situation est-il organisé régulièrement ?

.....  
.....  
.....

4/ La préparation et les activités sont-elles cohérentes avec le planning proposé en début de période (Oui/Non/ Pourquoi?)

.....  
.....  
.....

5/ Le responsable a-t-il une assistance particulière (technique, rédactionnel, orthographique) sur les temps de préparation des activités vis à vis de ses animateurs ?

.....  
.....  
.....

6/ Les animateurs ont-ils une attitude professionnelle durant le temps de préparation (des démarches ont-elles été entreprises pour y remédier) ?

.....  
.....  
.....

7/ Les activités proposées sont-elles partagées au sein de l'ensemble de l'équipe ?

.....  
.....  
.....

8/ Le fonctionnement des préparations du matin vous-convient il ?

.....  
.....  
.....

9/ Des outils organisationnels ont-ils été créés ? (Lesquels)

.....  
.....  
.....



## FICHE ÉVALUATION PAUSE MÉRIDIDIENNE PEDT

<b>ECOLE :</b>	<b>DATE :</b>
<b>RESPONSABLE :</b>	<b>A LA DEMANDE DU RESPONSABLE</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

**RESTAURATION :**

> Est ce que l'animateur mange avec les enfants :  OUI       NON :  
 Remarque : .....

.....

> Est ce que l'animateur fait des actions d'animation sur la pause restauration :  OUI       NON :  
 Si oui lesquelles : .....

.....

> Est ce que l'animateur fait des actions de restauration sur la pause restauration :  OUI       NON :  
 Remarque : .....

.....

> Est ce que le fonctionnement a été fait en concertation :  OUI       NON :  
 Remarque : .....

.....

**Surveillance pause méridienne :**

> L'animateur fait il de la surveillance active :  OUI       NON :

**Jeux**  
 proposés .....

.....

> Comment est dispatcher les  
 animateurs .....

.....

> Est ce que le fonctionnement a été fait en concertation :  OUI       NON :  
 Remarque : .....

.....

...

> Il y a-t-il un registre de sécurité :  OUI       NON :  
 Si oui est ce que le chiffre ont évolués depuis 3 ans : .....

.....

> Qui gère la sortie des enfants :  Surveillance       PEDT :

.....

**Autres remarques :**  
 .....

.....

## EVALUATION ANIMATION TAP

CONTENU	OUI / NON	OBSERVATIONS
<b>ACCUEIL</b> (comment, ou, combien de temps, appel 5 mn max)		
<b>SENSIBILISATION</b> (activité ou thème) :		
<b>LIEUX</b> (sécurité tout au long, par rapport aux autres):		
<b>AMENAGEMENT</b> (un explique, l'autre met en place):		
<b>CONTENU</b> : test, contenu, pédagogie, thème, axe)		
<b>ANIMATION</b> : Vivant, participatif, implication des enfants		
<b>FIN</b> (prévenir, argumenter, expliquer, débriefing enfants)		
<b>RANGEMENT</b> (avec les enfants) :		
<b>AUTO-ANALYSE</b>		

# FICHE D ACTIVITES

Envoyé en préfecture le 20/07/2016  
Reçu en préfecture le 20/07/2016  
Affiché le **annexe 2**  
ID : 974-219740123-20160712-DCM20160712\_11-DE

Fiche n ° .... Date : ... / ... / ... Ecole : .....  
Animateur : .....

**Intitulé** (nom de l'activité) :

**Axes du PEDT** :  Culture  Eveil aux langues  Sports novateurs  Développement durable

**Type d'activités** :  Art plastique  Manuelle  Expression corporelle  Informatique  Scientifique  Conte, lecture  Activité physique  Grand jeu  Jeu de stratégie  Chant  Théâtre  Visite d'un site  Rencontre intergénérationnelle  Autre : .....

### Organisation :

**Cycle** :  1  2  3 **Âge** : .... **Lieu** :  salle  cours  terrain de sport  autre : .....

**Effectif** : ..... ( projet d'un seul groupe  projet collectif) **Durée** : .....

**Horaire** :  1ère partie de l'après-midi  2ème partie de l'après-midi  Toute l'après-midi

**Nombre de séances** : ...

**intérêt éducatif** : (*objectif éducatif à atteindre : ex : apprendre à jouer en équipe, respecter l'adversaire, les règles, mieux connaître son île, découvrir les plantes médicinales, histoire du quartier, découvrir des notions d'anglais, développer des stratégies, sensibiliser au tri sélectif, connaître sa généalogie, découvrir la méthode du pliage, ...*)

**Objectifs opérationnels** : (*ce que je vais faire faire pour atteindre mon objectif général*)

### Matériel :

*quoi et en quelle quantité ?*

**Déroulement** : (visualiser au maximum l'ensemble de l'activité)

Consignes : (*avec les mots qui seront utilisés auprès du public concerné : clairs, concis, précis*)

Organisation : (*nombre de sous groupes emplacement des tables ou des terrains de jeu, durée des matchs, mise en place faite avec les enfants ? etc ...*)

Remédiations : (*anticiper si l'activité est trop dure ou trop facile, ou trop longue ou trop courte, nombre impair d'enfants, etc...*)

Descriptif : (*présentation de l'activité, installation du matériel par les enfants, composition des groupes, déplacement sur le site choisi, rotation des groupes, rangement, debriefing, etc.... : prévoir le maximum pour éviter les flottements*)

### **Evaluations :**

#### **Auto-évaluation :**

Accueil :

Consignes :

Méthodes et vocabulaire :

Gestion du temps et de l'espace :

Comportement face au public :

Coordination avec le collègue :

#### **Evaluation de l'activité :**

Point positifs : (*ex : respect du timing, implication des enfants, etc..*)

Points négatifs : (*ex : consignes non comprises, peu d'entrain , ...*)

Difficultés rencontrées : (*ex : terrain sportif non disponible malgré la réservation,....*)

Amélioration à apporter : (*ex : lieu non adapté, organisation spatiale à revoir, qualité de l'animation, consignes trop longues, ....*)

**Avis du responsable :**

Envoyé en préfecture le 20/07/2016

Reçu en préfecture le 20/07/2016

Affiché le



ID : 974-219740123-20160712-DCM20160712\_11-DE

## TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

École de:..... Classe de votre enfant:.....

### Questionnaire d'évaluation

Sur les points ci-dessous veuillez cocher votre niveau de satisfaction:

#### **1) Équipe d'animation**

- Accueil :  Très satisfait  Satisfait  Moyennement satisfait  Pas satisfait
- Disponibilité :  Très satisfait  Satisfait  Moyennement satisfait  Pas satisfait
- Relations avec les enfants :  Très satisfait  Satisfait  Moyennement satisfait  Pas satisfait
- Relations avec les parents :  Très satisfait  Satisfait  Moyennement satisfait  Pas satisfait

**Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait de l'équipe d'animation ?**

- Très satisfait  Satisfait  Moyennement satisfait  Pas satisfait

Vos remarques : .....

#### **2) Activités**

- La variété des activités :  Très satisfait  Satisfait  Moyennement satisfait  Pas satisfait
- La qualité des activités :  Très satisfait  Satisfait  Moyennement satisfait  Pas satisfait
- L'adaptabilité des activités par rapport à votre enfant :  Très satisfait  Satisfait  Moyennement satisfait  Pas satisfait

**Êtes-vous satisfait des activités des TAP?**

- Très satisfait  Satisfait  Moyennement satisfait  Pas satisfait

Vos remarques : .....

**3) Quelles sont les types d'activités que vous et votre enfant souhaiteriez voir se développer? en lien avec le sport, la culture, l'éveil aux langues, le développement durable (qui sont les 4 axes du PEDT)**

- Activités sportives, précisez:.....
- Activités culturelles, (arts plastiques, musique, théâtre, chant, histoire, ...)  
précisez: .....
- Activités de nature (randonnées en forêt, jardinage), précisez: .....
- Activité linguistique, précisez: .....
- Activités culinaires, précisez: .....
- Bibliothèque
- Autres, précisez: .....

**4) Remarques diverses:** .....

.....

**A retourner avant le 30 avril 2016**

*Nous vous remercions de votre participation*

## FICHE INDIVIDUELLE D EVALUATION

<b>Animateur:</b>	<b>Responsable:</b>
-------------------	---------------------

1. Organisation générale	Excellent(e)	Bon(ne)	Moyen(ne)	Passable	A revoir	1. Organisation générale	Excellent(e)	Bon(ne)	Moyen(ne)	Passable	A revoir
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaire</i>						<i>Commentaire explicatif et suggestions</i>					
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaire</i>						<i>Commentaire explicatif et suggestions</i>					
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaire</i>						<i>Commentaire explicatif et suggestions</i>					
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaire</i>						<i>Commentaire explicatif et suggestions</i>					
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaire</i>						<i>Commentaire explicatif et suggestions</i>					
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaire</i>						<i>Commentaire explicatif et suggestions</i>					

<b>Objectifs à atteindre</b>	<b>Remarques, conseils, appréciations générales, objectifs à atteindre, ....</b>
<b>Voeux</b>	

Signatures:

Animateur

Responsable

Visa

Service:

## EVALUATION RESPONSABLE

**Evaluation de .....**

<b>1. Organisation générale</b>	Excellent(e)	Bon(ne)	Moyen(ne)	Passable	A revoir
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaire explicatif et suggestions</i>					
<b>2. Conseils, disponibilité et écoute</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaire explicatif et suggestions</i>					
<b>3. Montre l'exemple</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaire explicatif et suggestions</i>					
<b>4. Sécurité (physique et affective)</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaire explicatif et suggestions</i>					
<b>5. Relationnel</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaire explicatif et suggestions</i>					
<b>6. Management</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaire explicatif et suggestions</i>					

**Remarques diverses, attentes ....**

Visa Service:



# RETRO-PLANNING ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

Tâches par Mois	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	juin	Juillet																												
État présence des agents et des enfants cahier d'émargement des animateurs	02/09/14	01/10/14	02/11/14	01/12/14	21/12/14	01/02/15	01/03/15	01/04/15	02/05/15	01/06/15	01/07/15	06/07/15																												
État présence des enfants sur les Temps d'Activités Périscolaire	02/09/14	01/10/14	02/11/14	01/12/14	21/12/14	01/02/15	01/03/15	01/04/15	02/05/15	01/06/15	01/07/15	06/07/15																												
Relevé de compteur	01/09/14	01/10/14	02/11/14	01/12/14	21/12/14	01/02/15	01/03/15	01/04/15	02/05/15	01/06/15	01/07/15	06/07/15																												
Tâches par période	Période 1								Période 2								Période 3								Période 4								Période 5							
Semaine	S1	S2	S3	s4	s5	s6	s7	s8	S1	S2	S3	S4	S5	S6	s7	s8	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	s1	s2	s3	s4	s5	s6	s7	s1	s2	s3	s4	s5	s6	s7	s8		
Bilan de période																																								
Bilan pédagogique fin d'année																																								
Planning activité																																								
Projets d'animation																																								
Mise à disposition( transport, restauration, infrastructures sportives, locaux,intervenants extérieurs et mairie ...)																																								
Grille d'évaluation des animateurs																																								
Commande de matériel																																								
Projet pédagogique rentrée suivante																																								
Taux d'inscription																																								

# BILAN DE PERIODE

## CYCLE 1 :

NOMBRE D'INSCRITS :  
 POURCENTAGE DE PRESENCE :

	SPORTS NOVATEURS	EVEIL AUX LANGUES	DEVELOPPEMENT DURABLE	CULTURE	PROJET D ECOLE
activités					

### PROJETS

	Projet 1	Projet 2	Projet 3
Nom			
Descriptif			
Nombre d'enfants touchés			

### INTERVENANTS

Domaine			
Nom			
Descriptif			
Nombre d'enfants touchés			

### SORTIES

	Projet 1	Projet 2	Projet 3
Nom			
Descriptif			
Nombre d'enfants touchés			

## ANALYSES

	Points forts	Points à améliorer	Remédiations
Activités manuelles			
Activités sportives			
Activités culturelles			
Activités artistiques, d'expression			
Sorties			
Gestion du public			
Fonctionnement général			
Autres : précisez			

## CYCLE 2 :

NOMBRE D'INSCRITS :

POURCENTAGE DE PRESENCE :

	SPORTS NOVATEURS	EVEIL AUX LANGUES	DEVELOPPEMENT DURABLE	CULTURE	PROJET D ECOLE
activités					

## PROJETS

	Projet 1	Projet 2	Projet 3
Nom			
Descriptif			
Nombre d'enfants touchés			

## INTERVENANTS

Domaine			
Nom			
Descriptif			
Nombre d'enfants touchés			

## SORTIES

	Projet 1	Projet 2	Projet 3
Nom			
Descriptif			
Nombre d'enfants touchés			

## ANALYSES

	Points forts	Points à améliorer	Remédiations
Activités manuelles			
Activités sportives			
Activités culturelles			
Activités artistiques, d'expression			
Sorties			
Gestion du public			
Fonctionnement général			
Autres : précisez			

## CYCLE 3 :

NOMBRE D'INSCRITS :

POURCENTAGE DE PRESENCE :

	SPORTS NOVATEURS	EVEIL AUX LANGUES	DEVELOPPEMENT DURABLE	CULTURE	PROJET D ECOLE
activités					

## PROJETS

	Projet 1	Projet 2	Projet 3
Nom			
Descriptif			
Nombre d'enfants touchés			

## INTERVENANTS

Nom			
Descriptif			
Nombre d'enfants touchés			

## SORTIES

	Projet 1	Projet 2	Projet 3
Nom			
Descriptif			
Nombre d'enfants touchés			

## ANALYSES

	Points forts	Points à améliorer	Remédiations
Activités manuelles			
Activités sportives			
Activités culturelles			
Activités artistiques, d'expression			
Sorties			
Gestion du public			
Fonctionnement général			
Autres : précisez			

## EQUIPE

Points forts	Points à améliorer	Remédiations

## PARTENARIATS

	Points forts	Points à améliorer	Remédiations
Corps enseignant			
ATSEM			
Personnel de surveillance			
Personnel de restauration			
Intervenants			
Parents			

## MISSIONS PARALLELES

	Points forts	Points à améliorer	Remédiations
Temps de restauration			
Temps de surveillance activement			

## ECRITURES LIBRES :